

Les conditions générales d'utilisation et de vente ci-dessous s'appliquent uniquement aux véhicules équipés d'un boîtier télématique

INFORMATIONS SUR LES CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION ET DE VENTE DES SERVICES CONNECT ONE

PRÉAMBULE

considérant que :

- a. Le FOURNISSEUR propose une série de prestations sur ses VÉHICULES, telles que définies dans les présentes, relatives au DISPOSITIF installé en usine sur le VÉHICULE.
- b. Les services proposés relatifs au DISPOSITIF sont les suivants :
 - **Services Connect ONE**: il s'agit des services disponibles automatiquement et sans frais supplémentaires dès la livraison du VÉHICULE, dont certains peuvent nécessiter l'activation par le Client ou l'Utilisateur (selon le cas) ;
 - **Services Connect PLUS** : il s'agit de services supplémentaires, lorsqu'ils sont disponibles, qui nécessitent un abonnement supplémentaire et l'activation par le Client ou l'Utilisateur (selon le cas) lors de l'acceptation et, le cas échéant, du paiement.
 - **Services Connect PREMIUM** : il s'agit de services supplémentaires, lorsqu'ils sont disponibles, qui nécessitent un abonnement supplémentaire qui peut être éventuellement activé par le Client ou l'Utilisateur (selon le cas) lors de l'acceptation et du paiement.
- c. Les présentes CONDITIONS GÉNÉRALES se réfèrent exclusivement aux Services Connect ONE ci-après dénommés les « SERVICES ».
- d. Pour une description détaillée des Services Connect PLUS et Connect PREMIUM et savoir où et quand ils sont disponibles, veuillez vous reporter à leurs conditions générales d'utilisation et de vente respectives disponibles sur le SITE WEB. En cas d'indisponibilité des Services Connect PLUS et Connect PREMIUM, veuillez vous reporter aux conditions générales de vente et d'utilisation des services individuels proposés sur le SITE WEB.
- e. Les SERVICES pourront être vendus, le cas échéant, par le FOURNISSEUR LOCAL. Veuillez vérifier votre facture pour plus d'informations.

Le CLIENT reconnaît que ce document fait partie intégrante du contrat concernant l'achat de véhicules équipés en usine dudit DISPOSITIF (le « Contrat d'achat »). La signature du Contrat d'achat, y compris des CONDITIONS GÉNÉRALES, est obligatoire afin d'obtenir les SERVICES.

En signant le Contrat d'achat, le CLIENT confirme avoir lu et accepté toutes les dispositions des présentes CONDITIONS GÉNÉRALES.

Le CLIENT comprend et accepte que la souscription aux SERVICES est liée au VÉHICULE.

Le transfert du DISPOSITIF et des SERVICES vers un autre véhicule autre que le VÉHICULE identifié par le présent Contrat d'achat n'est pas autorisé.

Les éléments essentiels des SERVICES sont définis à l'Annexe I. Certains des SERVICES sont fournis conformément à certaines lois et réglementations en matière d'homologation de type applicables dans le pays où le VÉHICULE est vendu. Certains des SERVICES décrits à l'Annexe I peuvent nécessiter une nouvelle activation en ligne.

Ces SERVICES ont les caractéristiques suivantes :

- durée : les détails concernant la durée de la période de validité des SERVICES, s'ils ne sont pas repris à l'Annexe I, sont disponibles sur le SITE WEB ;

- les SERVICES sont susceptibles d'évoluer en fonction des nouvelles exigences techniques et/ou réglementaires telles que décrites à l'article 4.2 ;

Le CLIENT doit également lire attentivement l'Annexe I qui contient les points d'intérêt, les paramètres et les éventuelles limitations des SERVICES :

Il est entendu que les présentes CONDITIONS GÉNÉRALES constituent l'ensemble des règles à suivre par tout CLIENT qui doit également veiller à ce que les autres UTILISATEURS en soient informés et s'y conforment.

1. DÉFINITIONS

- « CENTRE D'EXPLOITATION » désigne le centre de contrôle opérationnel géré de manière indépendante par les PRESTATAIRES DE SERVICES par l'intermédiaire duquel le CLIENT (ou les UTILISATEURS du VÉHICULE) bénéficie de services d'assistance en cas d'accident et/ou de besoin d'assistance routière.

- « CONDITIONS GÉNÉRALES » : il s'agit des présentes Conditions Générales d'utilisation et de vente des SERVICES.

- « DISPOSITIF » désigne le dispositif informatisé installé en usine sur le VÉHICULE permettant l'utilisation des SERVICES – y compris, sans s'y limiter, les boîtiers de télécommunication, les écrans tactiles ou tout équipement de connectivité nécessaire à l'utilisation des SERVICES – et acheté par le CLIENT avec le VÉHICULE.

Le DISPOSITIF est conçu pour acquérir les données et les informations concernant le VÉHICULE, y compris, mais sans s'y limiter, son emplacement, sa direction, la distance parcourue et d'autres données de diagnostic.

« FOURNISSEUR LOCAL » désigne l'entité mandatée par le FOURNISSEUR pour vendre les SERVICES, telle qu'identifiée dans la facture fournie au CLIENT.

« DESCRIPTIF DES SERVICES » : il s'agit du descriptif des Services figurant en Annexe I ;

- « FOURNISSEUR » : il s'agit soit (i) de la société STELLANTIS EUROPE S.p.A., dont le siège social est à Corso Giovanni Agnelli n° 200, 10135 Turin (Italie), SIRET et numéro de TVA 7973780013, au capital social entièrement libéré de : 850 000 000 EUR, inscrit au Registre Économique et Administratif (R.E.A.) de Turin sous le n° 07973780013, pour les marques Fiat, Fiat Professional, Alfa Romeo, Lancia, Jeep et Abarth, ou (ii) PSA Automobiles SA une Société par actions simplifiée (Stellantis Auto S.A.S.) au capital de 300 176 800 euros, immatriculée au

Registre du Commerce et des Sociétés de Versailles sous le numéro 542 065 479, ayant son siège social au 2-10, boulevard de l'Europe, 78300 Poissy (France) pour les marques Peugeot, Citroën, DS Automobiles, Vauxhall et Opel. Stellantis Europe S.p.A et PSA Automobiles SA (Stellantis Auto S.A.S.) sont sous le contrôle de Stellantis N.V. FOURNISSEUR des SERVICES en application des présentes CONDITIONS GÉNÉRALES est précisé en Annexe I pour la Marque concernée.

« RÉSEAU D'ASSISTANCE FOURNISSEUR » : désigne les distributeurs agréés par le FOURNISSEUR à vendre ou entretenir des VÉHICULES ou toute autre personne autorisée par le FOURNISSEUR à fournir des services d'assistance.

- « PRESTATAIRE DE SERVICES » : désigne toute personne ou entité qui fournit tout service, équipement ou structure connecté(e) aux SERVICES de connectivité du VÉHICULE.

- « VOL » : désigne une infraction commise par quiconque vole ou s'empare sans autorisation du bien d'autrui au sens des lois applicables en la matière ;

- « CAMBRIOLAGE » : désigne une infraction prévue par les lois applicables en la matière, commise par quiconque vole la propriété d'une personne, et immédiatement avant ou au moment de le faire, et pour ce faire, utilise la force sur une personne ou met ou cherche à faire craindre à quiconque d'être sur-le-champ soumis à la force.

- « MARQUE » désigne soit Fiat, Fiat Professional, Alfa Romeo, Lancia, Jeep, Abarth, Peugeot, Citroën, DS Automobiles, Vauxhall ou Opel (selon le cas).

- « LOCALISATION DU VÉHICULE » : il s'agit de la fonction du DISPOSITIF qui, si elle est activée, permet de localiser la position du VÉHICULE (géolocalisation).

- « SYSTÈME D'EXPLOITATION » : il s'agit du système informatique lié au DISPOSITIF installé sur le VÉHICULE, par lequel les SERVICES sont fournis.

- « SERVICE/S » : désigne les services décrits dans la Description des services ;

- « SITE WEB » : désigne le portail accessible par l'adresse Internet à la rubrique « connectivité » du site Web de chaque MARQUE DE VÉHICULE, sur lequel le CLIENT peut trouver toute information complémentaire sur les fonctionnalités et le fonctionnement des SERVICES, ainsi que sur leur disponibilité et couverture en fonction du modèle et du pays de vente du VÉHICULE ;

- « CLIENT » : le client qui a signé le Contrat d'achat et utilise les SERVICES, et s'il s'agit de toute personne physique qui, en relation avec les présentes CONDITIONS GÉNÉRALES, agit à des fins autres que son activité commerciale, artisanal ou professionnel, ce CLIENT est dénommé CONSOMMATEUR dans les présentes Conditions Générales.

- « VÉHICULE » : il s'agit d'un véhicule neuf éligible de la marque concernée telle que listée en Annexe 1 et équipé du DISPOSITIF ;

- « APPLICATION MOBILE » : désigne l'application pour téléphones mobiles, Smartwatch sur lesquels le CLIENT peut utiliser les SERVICES et définir les configurations associées ;

- « UTILISATEUR » : désigne le conducteur, utilisant le VÉHICULE et les SERVICES associés autres que le CLIENT.

2. OBJECTIF

Les présentes CONDITIONS GÉNÉRALES ont pour objet de définir et de réglementer la relation avec le CLIENT qui utilise les SERVICES.

3. Fonctions du DISPOSITIF et de sa gestion à distance

3.1. Liaison de communication réseau et divulgation de données

Suite à l'installation du DISPOSITIF sur le VÉHICULE, un lien de communication réseau est établi entre le VÉHICULE et le SYSTÈME D'EXPLOITATION respectif et maintenu pour effectuer les communications de données nécessaires à la prestation des SERVICES. Un tel lien de communication réseau permet, selon le type de services fournis, la transmission au SYSTÈME D'EXPLOITATION, via le réseau mobile (lorsque la couverture le permet) de certaines données du VÉHICULE, y compris mais sans s'y limiter :

- État du VÉHICULE ou données de diagnostic telles que, par exemple, mais sans s'y limiter, la température du moteur, la pression d'huile, la consommation de carburant, le kilométrage, la charge actuelle de la batterie, les codes par défaut, les journaux, les problèmes de maintenance.

- « Alarmes » du VÉHICULE telles que, par exemple, mais sans s'y limiter, câbles de batterie sectionnés, batterie débranchée et/ou déchargée, déplacement du VÉHICULE avec la clé retirée, notification de possibles collisions.

- L'utilisation du VÉHICULE telle que, par exemple, mais sans s'y limiter, la position, la distance parcourue, les heures de fonctionnement ou d'arrêt du moteur du VÉHICULE, la vitesse, l'utilisation du système avancé d'aide à la conduite (ADAS).

- Les données nécessaires aux SERVICES telles que, par exemple, mais sans s'y limiter, les informations de navigation, les requêtes vocales, les messages.

Si le CLIENT souhaite avoir le contrôle de la divulgation de données, il peut choisir à tout moment de restreindre les divulgations de données respectives, en modifiant les paramètres de confidentialité pertinents pour le VÉHICULE. La manière de modifier les paramètres de confidentialité respectifs dépend de l'équipement du VÉHICULE. Veuillez vous référer au manuel d'utilisation ou au guide ou contactez le centre de contact du FOURNISSEUR pour plus d'informations.

Si le CLIENT choisit de restreindre la divulgation des données, notamment celle de géolocalisation le cas échéant, cela peut limiter la prestation des SERVICES.

Les divulgations de données nécessaires pour effectuer la connexion, la gestion des appareils, les SERVICES fournis conformément à certaines lois et réglementations d'approbation de type, les mises à jour de logiciels et de micrologiciels et pour gérer les codes par défaut ne sont pas affectées par les paramètres de confidentialité.

3.2 Utilisation des données - Amélioration de la qualité et des produits

Le CLIENT reconnaît et accepte qu'afin d'améliorer la qualité des produits fabriqués par le FOURNISSEUR, les données du véhicule (telles que définies dans l'Annexe II) - à l'exclusion de la géolocalisation du VÉHICULE - sont transférées au FOURNISSEUR à des fins de traitement d'anomalies, d'analyse de données agrégées

pour l'amélioration des produits ou la création de nouveaux produits. De plus amples informations à ce sujet et à d'autres fins sont disponibles dans la « politique européenne en matière de confidentialité des véhicules connectés ».

3.3. Gestion et mises à jour à distance du DISPOSITIF

Sans préjudice de l'article 12 ci-dessous, en tant que partie intégrante du SERVICE, la gestion nécessaire des dispositifs et les mises à jour logicielles et micrologicielles nécessaires liées au logiciel et au micrologiciel pour le SERVICE seront effectuées à distance, notamment à l'aide de la technologie « over the air ». La technologie « over the air » désigne toutes les communications sans liaison au réseau physique (par exemple 4G, Wi-Fi).

Pour cela, une connexion réseau radio sécurisée entre le Véhicule et le serveur de gestion de l'appareil sera établie après chaque « allumage » lorsqu'un réseau de téléphonie mobile est disponible. Selon l'équipement du VÉHICULE, la configuration de la connexion doit être définie sur « Véhicule connecté » pour permettre l'établissement de la connexion au réseau radio.

Indépendamment d'une souscription valide au service connecté, la sécurité du produit à distance ou la gestion des appareils liés à la sécurité du produit et les mises à jour du logiciel et du micrologiciel seront effectuées lorsque le traitement est nécessaire au respect d'une obligation légale à laquelle le fabricant respectif du VÉHICULE est soumis (par ex. loi applicable en matière de responsabilité du fait des produits, réglementation des appels électroniques) ou lorsque le traitement est nécessaire pour protéger les intérêts vitaux des utilisateurs et des passagers respectifs du véhicule.

L'établissement d'une connexion sécurisée au réseau radio et les mises à jour à distance associées ne sont pas affectées par les paramètres de confidentialité et seront effectuées en principe après une initiation par l'utilisateur du Véhicule suite à une notification respective.

4. Acceptation, activation, modification et force exécutoire

4.1.1. Acceptation des CONDITIONS GÉNÉRALES

En signant le Contrat d'achat et ces CONDITIONS GÉNÉRALES le CLIENT reconnaît avoir pris connaissance et accepté les présentes CONDITIONS GÉNÉRALES.

4.1.2 Activation

Comme indiqué à l'Annexe I, certains SERVICES - déjà disponibles à la signature du Contrat d'achat - peuvent nécessiter une activation supplémentaire en ligne. Dans ce cas, le CLIENT doit suivre le processus d'activation en ligne pour utiliser les SERVICES associés.

4.2. Modifications des CONDITIONS GÉNÉRALES

Le FOURNISSEUR a le droit de modifier les présentes CONDITIONS GÉNÉRALES à tout moment et périodiquement à sa seule discrétion, sous réserve de notification au CLIENT direct ou de manière indirecte via le SITE WEB. Elles seront réputées applicables et opposables au CLIENT si le CLIENT continue d'utiliser les SERVICES postérieurement à la communication précitée.

Les CLIENTS sont informés que les SERVICES pourront être modifiés et/ou mis à jour, notamment en cas de changement de la réglementation ou si la législation l'exige.

Toute modification n'affectant pas de manière significative les présentes CONDITIONS GÉNÉRALES sera publiée sur le SITE WEB et valable à compter de leur date de publication.

Si un changement affecte de manière significative la fourniture du SERVICE, les droits du CLIENT et/ou l'utilisation de ses données personnelles conformément aux présentes CONDITIONS GÉNÉRALES (« Modification significative »), le FOURNISSEUR informera le CLIENT de cette modification par e-mail (si connu) ou par un autre moyen à la disposition du FOURNISSEUR. Le CLIENT sera en droit de résilier sans frais les présentes CONDITIONS GÉNÉRALES dans les 30 jours suivant la Modification significative en contactant le réseau d'assistance et/ou Service Client du FOURNISSEUR. À condition toutefois que le Client ne puisse pas résilier les SERVICES qui sont fournis conformément aux lois applicables.

Les dispositions des CONDITIONS GÉNÉRALES actuellement en vigueur communiqué au CLIENT, et accepté de manière direct ou indirect (ex. continuer à utiliser les Services après avoir été informé des modifications) sont en permanence disponibles en ligne sur le SITE WEB.

Un exemplaire éventuellement remanié de ces CONDITIONS GÉNÉRALES est également mis à disposition en ligne sur le SITE WEB. Lorsque le Les CONDITIONS GÉNÉRALES publiées sur le SITE WEB prévaudront sur toute version antérieure.

4.3. Applicabilité

Les présentes CONDITIONS GÉNÉRALES sont réputées opposables au CLIENT à compter du moment où il signe le Contrat d'achat ou commence à utiliser les SERVICES. Les modifications des CONDITIONS GÉNÉRALES seront opposables au s'il continue d'utiliser les SERVICES suite à ces modifications.

5. DROIT DE RÉTRACTATION/D'ANNULATION

Le CLIENT a le droit d'annuler les SERVICES fournis en vertu des présentes CONDITIONS GÉNÉRALES uniquement en cas d'exercice des droits de rétractation du Contrat d'achat. L'exercice du droit de rétractation du contrat d'achat du Véhicule par le client emportera de plein droit la fin de la fourniture des SERVICES

6. Prérequis - Conditions de bon fonctionnement du DISPOSITIF et limitation de responsabilité - Disponibilité territoriale

6.1. Prérequis

Le CLIENT peut utiliser les SERVICES proposés conformément aux prérequis suivants :

- le VÉHICULE doit être équipé du DISPOSITIF ;
- il est nécessaire que le CLIENT ait la capacité juridique d'acheter le VÉHICULE et de signer le Contrat d'achat ;

- certains SERVICES peuvent nécessiter une activation supplémentaire spécifique en ligne, comme décrit plus en détail à l'Annexe I

Le CLIENT reconnaît par les présentes CONDITIONS GÉNÉRALES que les SERVICES sont fournis pour être utilisés à bord du VÉHICULE.

EN SIGNANT LES PRÉSENTES CONDITIONS GÉNÉRALES, LE CLIENT COMPREND QUE LES DONNÉES DE GÉOLOCALISATION DU VÉHICULE SERONT TRAITÉES ET TRANSMISES ÉLECTRONIQUEMENT AU SYSTÈME D'EXPLOITATION SI NÉCESSAIRE POUR PERMETTRE LA PRESTATION DES SERVICES, EN APPLICATION DES DISPOSITIONS DE LA POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ.

6.1.1 Connectivité des données

La connexion de données entre le DISPOSITIF et le SYSTÈME D'EXPLOITATION est établie via une carte SIM installée dans le DISPOSITIF. La connectivité est active uniquement dans les pays indiqués sur le SITE WEB, sauf indication contraire dans la description des services.

6.2 Conditions de bon fonctionnement du DISPOSITIF et limitation de responsabilité

Le CLIENT reconnaît que l'installation et l'activation correctes du DISPOSITIF sont des conditions essentielles à la prestation des SERVICES. L'installation et l'activation du DISPOSITIF sont effectuées par le FOURNISSEUR. Le CLIENT reconnaît que le DISPOSITIF ne présente aucun risque pour la santé ou la sécurité du VÉHICULE et qu'il ne l'altère en aucune manière.

Toute installation, désinstallation, remplacement, réparation, maintenance ou autre intervention sur le DISPOSITIF pendant la période de garantie accordée pour le VÉHICULE doit être effectuée(e) par un installateur agréé par le Fournisseur que le CLIENT peut contacter via le service client du Fournisseur.

En pareil cas, si un dysfonctionnement ou une panne du DISPOSITIF survient, le CLIENT amènera le VÉHICULE au centre de livraison où le VÉHICULE a été récupéré ou dans un autre centre agréé par le Fournisseur.

Le CLIENT peut contacter le service client pour plus d'informations sur toute intervention qui pourrait être requise par le DISPOSITIF.

Le FOURNISSEUR pourra fournir les SERVICES à condition que :

- le réseau GPS soit opérationnel et fonctionne correctement ;
- le réseau mobile et les lignes téléphoniques fixes soient opérationnels et fonctionnent correctement ;
- la base de données cartographiques de l'ensemble du territoire national et européen soit mise à jour. La mise à jour de l'état des cartes est disponible dans l'APPLICATION MOBILE et sur le SITE WEB.

En cas de :

I. un manque de cartes ;

II. une couverture insuffisante du signal GPS et/ou du signal du réseau mobile (le cas échéant) et/ou indisponibilité du réseau ;

III. le VÉHICULE se trouve dans une zone non couverte par l'opérateur téléphonique ;

IV. le VÉHICULE se trouve dans un pays où la prestation des SERVICES n'est pas disponible ; ou alors

V. Interruptions de SERVICE résultant de goulots d'étranglement de capacité à court terme dus à des pics de charge sur les SERVICES ou à des perturbations dans le domaine des systèmes de télécommunications tiers ;

les SERVICES ne sont pas garantis étant entendu que le FOURNISSEUR ne sera en aucun cas responsable.

Le CLIENT reconnaît que le FOURNISSEUR a le droit de suspendre, même temporairement, les SERVICES pour des raisons de maintenance ou d'amélioration du réseau ou du système, ou en cas d'encombrement du réseau ou pour des raisons de sécurité et de respect de la réglementation, ou suite à une plainte pour VOL du VÉHICULE par le CLIENT ou à la demande des autorités compétentes. Il est entendu et convenu qu'aucune indemnité ou remboursement ne sera dû par le FOURNISSEUR au CLIENT en cas de suspension ou d'interruption prévus ci-dessus.

6.3. Disponibilité territoriale des SERVICES

Le CLIENT reconnaît que les SERVICES sont disponibles dans les pays détaillés dans la liste sur le SITE WEB, sous réserve des dispositions des présentes CONDITIONS GÉNÉRALES. Le FOURNISSEUR ne livre pas les SERVICES en dehors de ces pays et, par conséquent, dans de tels cas, n'assume aucune responsabilité envers le CLIENT et/ou les utilisateurs du VÉHICULE quant aux SERVICES.

Pour toute information concernant la disponibilité et l'activation des SERVICES, veuillez vous rendre sur le SITE WEB, sauf indication contraire dans la Description des services. Le CLIENT est invité à consulter régulièrement la liste des pays dans lesquels les SERVICES sont disponibles sur le SITE WEB.

7. RESPONSABILITÉS DU CLIENT

Chaque CLIENT est légalement responsable de sa connexion au DISPOSITIF.

Plus généralement, le CLIENT s'engage à respecter la réglementation applicable en matière de :

- protection des données personnelles ;
 - la confidentialité des correspondances et l'interdiction d'intercepter les communications Internet.
- Lors de l'utilisation des SERVICES, le CLIENT s'engage à :
- ne commettre aucune forme de violation, d'atteinte ou de piratage aux droits d'autrui et à la sécurité des personnes et notamment à ne pas diffamer, harceler, traquer ou menacer quiconque ;
 - prendre toutes les précautions nécessaires vis-à-vis de leurs dispositifs, afin de prévenir et d'éviter la transmission de virus ou de tout autre type de programme ou de code pouvant être dangereux ou destructeur ;
 - conserver leur code d'accès strictement personnel ;
 - ne pas effectuer intentionnellement des opérations ayant pour effet de dissimuler sa véritable identité ;
 - ne pas altérer, modifier ou accéder aux informations appartenant à un autre client ; ou
 - ne pas interrompre ou perturber le fonctionnement normal du réseau du FOURNISSEUR ou de tout système connecté audit réseau.

Le CLIENT reconnaît être parfaitement informé du manque de fiabilité du réseau Internet et notamment du fait qu'il n'existe aucune garantie de sécurité dans la transmission et la réception des données et dans les performances du réseau.

Le CLIENT reconnaît avoir été informé que l'intégrité, l'authenticité et la confidentialité des informations, fichiers et données de tout type échangées sur Internet pour l'utilisation des SERVICES ne peuvent être garanties.

Le CLIENT doit s'abstenir de toute utilisation frauduleuse, abusive ou excessive des SERVICES, telle qu'un engorgement volontaire ou involontaire des serveurs et susceptible d'interrompre la disponibilité des serveurs ou du réseau du FOURNISSEUR.

Le CLIENT doit être entendu comme le seul responsable de tout dommage direct ou indirect, matériel ou immatériel, causé à des tiers par l'utilisation des SERVICES.

8. RESPONSABILITÉ DU CLIENT

8.1. Principes généraux : utilisation correcte du DISPOSITIF et des SERVICES

Le CLIENT est tenu d'utiliser le DISPOSITIF et les SERVICES en toute bonne foi, et dans le respect des présentes CONDITIONS GÉNÉRALES et des lois et règlements applicables, notamment les

lois relatives à la propriété intellectuelle et industrielle, à l'informatique, à la gestion des fichiers et à la protection des données personnelles. A ce titre, le CLIENT s'interdit, notamment :

- de détourner l'utilisation du DISPOSITIF et des SERVICES à des fins commerciales ou pour vendre des produits et/ou des services ;
- d'utiliser le DISPOSITIF et les SERVICES pour nuire à autrui ou dans un but contraire à l'ordre public ou aux bonnes mœurs, ou portant atteinte aux droits d'un tiers ;
- de commettre aucun acte contrefaisant, ni reproduire, télécharger, représenter, décompiler, désassembler ou modifier tout ou partie du DISPOSITIF, ni utiliser un « robot » ou un « copieur » de Site Web ;
- d'accéder et/ou altérer le DISPOSITIF ;
- d'obstruer ou altérer la fonctionnalité du DISPOSITIF et des SERVICES, ni supprimer ou modifier les données qu'il contient ;
- de perturber le fonctionnement normal du DISPOSITIF et des SERVICES, ni introduire de virus ou toute autre technologie nuisible à l'application ou aux SERVICES associés.

Le CLIENT est tenu de ne pas altérer, interférer, supprimer et/ou compromettre la fonctionnalité du DISPOSITIF. Le CLIENT reconnaît que toute manipulation ou suppression du DISPOSITIF compromet la possibilité de fournir les SERVICES. Le FOURNISSEUR n'assume donc aucune responsabilité en l'absence de prestation des SERVICES due à une altération, un retrait ou, de manière générale, à toute opération effectuée par le CLIENT ou tout UTILISATEUR sur le DISPOSITIF.

Le FOURNISSEUR se réserve le droit de traiter tout accès non autorisé ou altération du DISPOSITIF comme une activité illégale et de le signaler aux autorités compétentes.

Le CLIENT ne doit commettre aucune action susceptible de mettre en péril la sécurité informatique du FOURNISSEUR et du PRESTATAIRE ou du CLIENT eux-mêmes, ni interférer ou interrompre le fonctionnement régulier du SITE WEB.

Le FOURNISSEUR se réserve le droit de suspendre, le cas échéant sans notification préalable, l'utilisation du DISPOSITIF et des SERVICES par chaque CLIENT contrevenant aux présentes CONDITIONS GÉNÉRALES et de communiquer toutes les informations nécessaires aux autorités compétentes.

Le CLIENT s'engage à n'utiliser aucun des SERVICES à des fins frauduleuses, illicites ou abusives, ou, en tout état de cause, à des fins non conformes aux dispositions des présentes CONDITIONS GÉNÉRALES. Le CLIENT s'engage à ne pas utiliser les SERVICES ou à ne pas les exploiter de manière inappropriée de sorte à porter atteinte aux opérations commerciales, aux services, à la réputation, aux employés ou aux installations du FOURNISSEUR, des PRESTATAIRES ou à tout tiers.

Le CLIENT reconnaît donc et accepte expressément être responsable de tout montant réclamé à quelque titre que ce soit par un tiers au FOURNISSEUR, ainsi que de tous les frais résultant en tout ou en partie d'une telle utilisation inappropriée ou de ses propres actions.

Le CLIENT reconnaît donc et accepte expressément de ne pas revendre, copier, stocker, reproduire, distribuer, modifier, exposer, publier, exécuter, transmettre, diffuser ou créer des œuvres dérivées des contenus reçus via les SERVICES et ne peut pas utiliser les contenus reçus par le biais de SERVICES à des fins commerciales. Certaines informations reçues via les SERVICES appartiennent au FOURNISSEUR,

aux PRESTATAIRES DE SERVICES ou à d'autres tiers qui fournissent les SERVICES par l'intermédiaire du FOURNISSEUR. Ces informations peuvent être couvertes par un ou plusieurs droits d'auteur, marques commerciales, marques de service, brevets ou autres protections légales. Le CLIENT s'engage à ne pas utiliser et/ou copier les contenus reçus via les SERVICES, sauf autorisation expresse du FOURNISSEUR ou du PRESTATAIRE.

Dans le cadre de la prestation des SERVICES, le CLIENT s'engage à informer rapidement le FOURNISSEUR de tout changement de numéros de téléphone et/ou d'adresse électroniques et/ou d'adresses postales, déchargeant le FOURNISSEUR de toute conséquence dommageable que le CLIENT pourrait subir du fait de son omission.

Le CLIENT [et tout UTILISATEUR] doit être majeur, et en utilisant les SERVICES, confirme être compétent et disposer de tous les moyens nécessaires pour accéder et utiliser les SERVICES.

Le CLIENT est entièrement responsable de l'utilisation qu'il fait du DISPOSITIF, des SERVICES associés et des informations qu'il a fournies.

8.2. Autres utilisateurs ou passagers du VÉHICULE

LE CLIENT EST LE SEUL RESPONSABLE DE TOUTE UTILISATION DES SERVICES DANS LE VÉHICULE, MÊME SI D'AUTRES PERSONNES LES UTILISENT ET SI L'UTILISATION N'ÉTAIT PAS AUTORISÉE. LE CLIENT EST SEUL RESPONSABLE DES SERVICES REQUIS PAR CELUI-CI OU PAR TOUTE PERSONNE UTILISANT SON VÉHICULE OU ACCÉDANT AUX SERVICES PAR L'INTERMÉDIAIRE DE CELUI-CI. Le CLIENT s'engage donc à informer tous les Utilisateurs et passagers de son VÉHICULE des SERVICES et des fonctions et restrictions du système, ainsi que des termes des présentes CONDITIONS GÉNÉRALES, y compris LA POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ ci-jointe.

Aucune responsabilité ne pourra être imputée au PRESTATAIRE ou au FOURNISSEUR quant à la manière dont le VÉHICULE est utilisé par le CLIENT et/ou l'UTILISATEUR.

Si le CLIENT et/ou l'UTILISATEUR de son VÉHICULE utilisent les SERVICES pour commettre une infraction ou à d'autres fins abusives, le CLIENT sera responsable de tout dommage imputé au FOURNISSEUR du fait d'une telle utilisation.

8.3. Respect des règles de sécurité routière

Le respect des règles de sécurité routière est une priorité et le FOURNISSEUR n'est pas responsable des infractions commises lors de l'utilisation du VÉHICULE, y compris les infractions commises en relation avec toute réglementation applicable ou le Code de la route.

9. DURÉE, RENOUVELLEMENT ET RÉSILIATION DES SERVICES

9.1.1 Durée

Sous réserve de la clause 9.1.2 ci-dessous, les présentes CONDITIONS GÉNÉRALES ont une durée et une expiration indiquées sur le SITE WEB, sauf indication contraire dans la Description des services en Annexe I. À l'exception des SERVICES requis par la loi applicable, la disponibilité des SERVICES ne peut être garantie en permanence en raison d'éventuelles évolutions techniques futures (y compris, mais sans s'y limiter : smartphones, systèmes d'exploitation, disponibilité du réseau, obsolescence de l'environnement technique,

etc.). Par conséquent, les services fonctionneront tant que les technologies connues au moment du Contrat d'achat ne deviendront pas obsolètes par rapport à la technologie couramment utilisée sur le marché. À la fin de la période, les présentes CONDITIONS GÉNÉRALES seront réputées résiliées de plein droit sans nécessité d'une quelconque notification à cet effet par le CLIENT ou le FOURNISSEUR.

Sans préjudice de ce qui précède, le CLIENT peut renouveler tout ou une partie des SERVICES (selon les conditions énoncées dans des forfaits spécifiques qui peuvent être proposés de manière discrétionnaire par le FOURNISSEUR) en le faisant sur le SITE WEB.

Pour les VÉHICULES équipés de certaines exigences d'homologation de type de services connectés, (par exemple « eCall » obligatoire), la carte SIM restera active au-delà de la durée et de l'expiration des présentes CONDITIONS GÉNÉRALES.

Le renouvellement des CONDITIONS GÉNÉRALES sera effectif pour la durée choisie par le CLIENT parmi les options disponibles et selon les modalités publiées sur le SITE WEB au moment de l'activation de la procédure.

En raison des limitations techniques du DISPOSITIF, le renouvellement doit intervenir dans un délai d'un an à compter de la date d'expiration des présentes CONDITIONS GÉNÉRALES.

Passé ce délai, les SERVICES ne pourront plus être renouvelés.

Si le CLIENT souhaite réutiliser les SERVICES, il devra demander l'installation d'un nouveau DISPOSITIF dans le VÉHICULE et à ses frais.

9.1.2 Résiliation automatique et rétractation du FOURNISSEUR

Les SERVICES prendront fin de plein droit, sans indemnité, si le(s) réseau(x) de communication utilisé(s) pour leur prestation n'est (ne sont) plus disponible(s) ou est (sont) fortement saturé(s) du fait d'une coupure des réseaux 2G et/ou 3G et/ou 4G décidée par les opérateurs de télécommunication. Veuillez consulter le SITE WEB et contacter le service client pour vérifier si votre modèle de VÉHICULE sera affecté par une telle désactivation du réseau.

Les informations de résiliation seront mises à disposition sur les Sites Web des marques au moins 30 jours avant la fin du Service.

Les Prestations prendront fin de plein droit en cas de mise au rebut/destruction du Véhicule, ou d'indemnisation du Client par son assureur suite au VOL du VEHICULE. En cas de mise au rebut/destruction/VOL du Véhicule, le Client informera sans délai le FOURNISSEUR de cet événement conformément à l'article 9.3 ci-dessous, et transmettra au FOURNISSEUR les pièces justificatives (copie du certificat de mise au rebut/de destruction ou d'indemnisation de la compagnie d'assurance).

Le FOURNISSEUR se réserve le droit de retirer les SERVICES et donc de résilier tout ou une partie des présentes CONDITIONS GÉNÉRALES si la technologie employée pour la prestation des SERVICES concernés devient obsolète par rapport à la technologie couramment utilisée sur le marché. Le FOURNISSEUR donnera au CLIENT un préavis raisonnable conformément à la loi applicable.

9.2. Droit de résiliation du FOURNISSEUR

Le FOURNISSEUR a le droit de résilier immédiatement, sans préavis ni indemnité, les SERVICES si le CLIENT enfreint une partie des présentes CONDITIONS GÉNÉRALES ou utilise les SERVICES à des fins illégales ou inappropriées. L'utilisation inappropriée comprend, mais sans

s'y limiter, celles spécifiées dans la condition 8 ci-dessus, et en particulier, la modification du DISPOSITIF et/ou son retrait du VÉHICULE sans l'autorisation du FOURNISSEUR.

Aucune indemnité ou remboursement ne sera dû par le FOURNISSEUR au CLIENT dans les cas de résiliation indiqués ci-dessus.

9.3. Vente du VÉHICULE ou perte de possession du VÉHICULE - Notification au FOURNISSEUR et au CLIENT Droit de Résiliation

Si le CLIENT décide de vendre le VEHICULE, de résilier la location/le bail du VÉHICULE, ou en cas de VOL ou de mise au rebut/destruction du VÉHICULE, le Client doit :

- en informer rapidement le FOURNISSEUR soit via l'APPLICATION/le SITE WEB/en contactant le RÉSEAU D'ASSISTANCE FOURNISSEUR et/ou le Service Client/Centre de Contact FOURNISSEUR ; et

- s'assurer que son compte n'est plus lié au VÉHICULE, en contactant le RÉSEAU D' ASSISTANCE FOURNISSEUR et/ou le Service Client/Centre de Contact FOURNISSEUR.

En cas de vente ou de cession du VÉHICULE - pour quelque cause que ce soit - à un tiers, le CLIENT doit :

- s'assurer que toutes les données personnelles stockées dans le VÉHICULE sont supprimées ; et
- expressément communiquer au nouveau propriétaire ou détenteur du VÉHICULE l'existence des PRESTATIONS précitées.

Le CLIENT sera tenu de résilier certains SERVICES nécessitant une activation supplémentaire et requérant l'adresse électronique, le numéro de téléphone et/ou le téléchargement de l'application mobile client. Le nouveau CLIENT sera autorisé à souscrire aux SERVICES nécessitant l'adresse électronique du CLIENT, son numéro de téléphone et/ou le téléchargement de l'application mobile suite à la résiliation de l'ancien propriétaire.

En fonction des SERVICES concernés, le nouveau propriétaire du VÉHICULE, (i) pourra, pendant la période de validité des SERVICES, continuer à utiliser les SERVICES souscrits pour le reste de la durée des CONDITIONS GÉNÉRALES, auquel cas il sera réputé être le nouveau CLIENT, sous réserve des présentes Conditions Générales ou (ii) il sera amené à souscrire de nouveaux SERVICES pour une nouvelle durée telle que précisé plus en détail en Annexe 1.

Si le CLIENT vend le VÉHICULE sans en avoir préalablement informé le nouveau propriétaire des SERVICES CONNECTES : (i) le FOURNISSEUR ne sera en aucun cas tenu responsable de la collecte ultérieure des données, le cas échéant à caractère personnel, estimant, de bonne foi, qu'elles appartiennent au CLIENT et (ii) ce dernier restera responsable en vertu des présentes CONDITIONS GÉNÉRALES de la bonne ou mauvaise utilisation des SERVICES par le nouveau propriétaire.

Il reste également entendu que (i) le FOURNISSEUR n'est pas responsable des dommages découlant de violations liées au traitement des données personnelles en cas de défaut de notification des circonstances susmentionnées et (ii) le CLIENT n'accédera ni n'utilisera aucune donnée relative au VÉHICULE suite à la vente à des tiers et/ou à la fin de la location du VÉHICULE.

10. INFORMATIONS SPÉCIALES SUR LES RESTRICTIONS DE SERVICE ET DE SYSTÈME

10.2. Propriété de la technologie

Le FOURNISSEUR et ses PRESTATAIRES, dans la mesure où ils sont responsables, sont et resteront à tout moment propriétaires de tous les droits, titres et intérêts concernant (i) tout

matériel, logiciel et technologie associée utilisés ensemble ou en relation avec les SERVICES, et (ii) tout droit de propriété intellectuelle ou autre droit de propriété, y compris, sans s'y limiter, tous les brevets, droits d'auteur, droits sur les marques et secrets commerciaux qui y sont contenus. Le CLIENT reconnaît qu'il est interdit et s'engage à ne pas copier, décompiler, décomposer, faire de la rétro-ingénierie, réduire les travaux dérivés ou manipuler toute technologie ou donnée ou contenu stocké ou intégré dans l'équipement utilisé pour recevoir ou exploiter les SERVICES (ensemble, les « Équipements technologiques ») ou autrement modifier ou altérer cet équipement. Le CLIENT s'engage également à ne pas télécharger, publier, transmettre ou autrement rendre disponible tout matériel contenant des virus logiciels ou d'autres codes, fichiers ou programmes informatiques conçus pour interrompre, désactiver ou limiter la fonctionnalité des SERVICES. Tout logiciel contenu dans le VÉHICULE est concédé sous licence non-exclusive uniquement pour être utilisé avec les SERVICES. En outre, toute donnée ou autre contenu des SERVICES est protégé par les lois sur les droits d'auteur et par d'autres législations sur la propriété intellectuelle et tous les droits de propriété sont attribués au FOURNISSEUR et aux PRESTATAIRES DE SERVICES. Le CLIENT a le droit d'utiliser la technologie de l'équipement uniquement pour un usage personnel, non commercial et en relation avec les SERVICES.

11. GARANTIE ET RESPONSABILITÉS DU FOURNISSEUR

11.1 Garantie

Sous réserve toujours du respect par le CLIENT de ses obligations contenues dans les présentes CONDITIONS GÉNÉRALES, et sauf dans les cas prévus aux articles 6, 9 et 13.1 :

(i) La garantie accordée par la loi applicable sur le VÉHICULE et/ou la garantie du fabricant du matériel (le cas échéant) comprend le DISPOSITIF installé en usine dans le VÉHICULE.

(ii) Si le CLIENT est un CONSOMMATEUR, les SERVICES seront couverts par la garantie prévue par la loi, y compris, le cas échéant, la garantie selon laquelle le FOURNISSEUR sera responsable de tout défaut de conformité des SERVICES qui surviendrait ou deviendrait apparent au cours de la période pendant laquelle les SERVICES doivent être fournis en vertu des présentes CONDITIONS GÉNÉRALES. En cas de défaut de conformité, le CLIENT bénéficie des recours prévus par la loi applicable régissant la vente de biens comportant des contenus numériques et des services numériques.

La couverture en garantie visée au point (ii) de l'article 11.1 des présentes CONDITIONS GÉNÉRALES est subordonnée à l'exigence pour le CLIENT consommateur d'informer le FOURNISSEUR de l'existence d'un défaut de conformité dans un délai de deux mois à compter du jour où il a constaté le défaut et par la voie recommandée, ce que le CLIENT reconnaît expressément au titre des présentes CONDITIONS GÉNÉRALES.

(iii) Le FOURNISSEUR déploie des efforts raisonnables pour assurer la disponibilité des SERVICES.

Cependant, le CLIENT doit noter les limitations suivantes auxquelles il adhère de manière pleine et entière :

Le FOURNISSEUR ne garantit pas que les SERVICES seront fournis sans interruption ou fonctionneront sans erreur.

Si le CLIENT n'a pas effectué la mise à jour fournie par le FOURNISSEUR et nécessaire au maintien de la conformité des SERVICES, dès sa mise à disposition et, dans le cas où le CLIENT est un consommateur au sens de la loi applicable, après avoir été informé par le FOURNISSEUR de la disponibilité d'une telle mise à jour et des conséquences de sa non-installation par le CLIENT, alors le FOURNISSEUR ne sera pas responsable de tout défaut de conformité des SERVICES qui surviendrait ou deviendrait apparent au cours de la période pendant laquelle le SERVICE doit être fourni en vertu des présentes CONDITIONS GÉNÉRALES.

Nonobstant les garanties ci-dessus, à l'exception des SERVICES exigés par la loi applicable, la disponibilité des SERVICES ne peut être garantie de manière permanente en raison d'éventuelles évolutions techniques futures (notamment : smartphones, systèmes d'exploitation, disponibilité du réseau, obsolescence de l'environnement technique, etc.). Par conséquent, les SERVICES fonctionneront tant que les technologies connues au moment du Contrat d'achat ne deviendront pas obsolètes par rapport à la technologie couramment utilisée sur le marché.

11.2. RESPONSABILITÉ

Aucune disposition des présentes CONDITIONS GÉNÉRALES n'a pour effet d'exclure la responsabilité non exclue de l'une ou l'autre des parties en cas de décès ou de dommages corporels causés par sa négligence ou la négligence de ses préposés ou agents, ou d'exclure la responsabilité en cas de déclaration frauduleuse.

11.2.1 Responsabilité à l'égard des CONSOMMATEURS

Dans le cas où le CLIENT est un CONSOMMATEUR, si le FOURNISSEUR ne respecte pas les présentes CONDITIONS GÉNÉRALES, le FOURNISSEUR est responsable des pertes ou dommages subis par le CLIENT qui sont un résultat prévisible de sa violation des CONDITIONS GÉNÉRALES ou de la négligence du FOURNISSEUR, mais ce dernier n'est pas responsable des pertes ou dommages qui ne sont pas prévisibles. Les pertes ou dommages sont prévisibles s'ils étaient une conséquence évidente du manquement du FOURNISSEUR ou envisagés par le CLIENT et le FOURNISSEUR au moment de la conclusion du contrat selon les présentes CONDITIONS GÉNÉRALES. Par conséquent, le FOURNISSEUR n'aura aucune responsabilité envers le CLIENT pour toute perte de profit, perte d'activité, interruption d'activité, dommages consécutifs, dommages indirects ou perte d'opportunité commerciale.

Le FOURNISSEUR ne fournit les SERVICES que pour un usage domestique et privé. Le CLIENT s'engage à ne pas utiliser les Services à des fins commerciales, d'affaires ou de revente, et le FOURNISSEUR n'a aucune responsabilité envers le CLIENT pour toute perte de profit, perte d'activité, interruption d'activité ou perte d'opportunité commerciale. Il est donc destiné à des fins d'orientation générale et d'information uniquement, et non à des fins d'enregistrement ou de journalisation formelle, car il existe toujours un risque de perte ou de corruption des données, de sorte que le FOURNISSEUR ne fournit aucune garantie que les données que vous enregistrez avec les Services seront disponibles à tout moment.

11.2.2 Responsabilité du FOURNISSEUR

Sans préjudice de ce qui précède, et sous réserve des la législation impérative applicable, le FOURNISSEUR n'est en aucun cas responsable et ne pourra en aucun cas être tenu pour responsable de tout type de pertes, dommages, y compris ceux du CLIENT en cas de VOL, CAMBRIOLAGE aggravé et/ou dommages au VÉHICULE et/ou aux personnes et/ou au matériel présents à bord du VÉHICULE, responsabilités, réclamations et dépenses (y compris, mais sans s'y limiter, les frais de justice, de défense et de réhabilitation), directes, indirectes ou consécutives, découlant de ou liées à la prestation ou à l'utilisation des SERVICES, quelle que soit la cause, découlant du contrat, de l'illégalité (y compris la négligence), de la réglementation ou autre. Le FOURNISSEUR ne sera pas responsable de toute perte ou dommage quel qu'il soit (même prévisible) découlant de ou lié à l'utilisation (y compris, mais sans s'y limiter, ceux découlant de toute violation du Code de la route), ou à l'incapacité d'utiliser les SERVICES, ou à l'utilisation ou à la dépendance desdits SERVICES.

En outre, sous réserve de la législation impérative applicable, si le CLIENT n'est pas un CONSOMMATEUR, le FOURNISSEUR n'est pas responsable de :

- la qualité des SERVICES, ces derniers étant offerts « en l'état » ;
- toute perturbation dans l'utilisation du SITE WEB ;
- l'indisponibilité temporaire ou permanente et totale ou partielle du SITE WEB ;
- toute difficulté liée au temps de réponse et, d'une manière générale, tout défaut de performance ;
- toute impossibilité d'utiliser le SITE WEB ;
- toute altération, diminution, restriction ou indisponibilité des SERVICES et des services de support résultant d'une cause étrangère au FOURNISSEUR ou aux PRESTATAIRES DE SERVICES ;
- les atteintes à la sécurité de l'information susceptibles d'endommager les équipements/dispositifs du CLIENT et les données, sauf disposition contraire de la loi ;
- toute violation des droits du CLIENT en général.

En aucun cas, le FOURNISSEUR ne sera tenu responsable des interruptions ou des restrictions des SERVICES pour les raisons suivantes :

- dispositions légales ou mesures administratives et/ou réglementaires encadrées ;
- les dispositions émises par les autorités compétentes.

Lorsque le CLIENT n'est pas un CONSOMMATEUR, le FOURNISSEUR ne sera pas responsable envers le CLIENT en matière contractuelle, délictuelle (y compris, sans s'y limiter, la négligence) et/ou manquement à une obligation légale pour toute perte ou tout dommage que le CLIENT pourrait subir en raison de tout acte, omission, négligence ou défaut (y compris la négligence) dans la prestation des SERVICES par le FOURNISSEUR, ou son PRESTATAIRE DE SERVICES, d'un montant supérieur au prix total payé par le CLIENT pour les Services.

12. MISES À JOUR DES SERVICES

Le CLIENT est informé et reçoit les mises à jour, y compris les mises à jour de sécurité, nécessaires pour maintenir le DISPOSITIF en conformité.

Le cas échéant, le FOURNISSEUR pourra utiliser la technologie « over the air », telle que décrite à l'Annexe I, pour accéder à distance au DISPOSITIF et lui fournir des mises à jour.

Le CLIENT accepte et reconnaît que les mises à jour « over the air » seront communiquées au CLIENT au moyen d'un message d'information affiché à l'écran du dispositif radio dans tous les autres cas.

La mise à jour sera programmée à l'arrêt du VÉHICULE. Si le CLIENT a besoin d'utiliser le VÉHICULE pendant la mise à jour ou l'installation, le VÉHICULE peut être démarré, mais les SERVICES peuvent être temporairement indisponibles. Pour de telles mises à jour, selon la MARQUE concernée (Fiat, Fiat Professional, Alfa Romeo, Lancia, Jeep, Abarth), le CLIENT aura la possibilité de reporter la mise à jour dans le temps jusqu'à un nombre maximum de références au-delà duquel l'installation commencera automatiquement.

Le FOURNISSEUR recommande au CLIENT de télécharger les mises à jour dès qu'elles sont disponibles. Si le CLIENT n'a pas effectué la mise à jour fournie par le FOURNISSEUR et nécessaire au maintien de la conformité des SERVICES, dès sa mise à disposition, alors le FOURNISSEUR ne sera pas responsable de tout défaut de conformité des SERVICES qui surviendrait ou deviendrait apparent au cours de la période pendant laquelle le SERVICE doit être fourni en vertu des présentes CONDITIONS GÉNÉRALES.

Le CLIENT accepte et reconnaît que la technologie « over the air » sera également utilisée par le FOURNISSEUR pour effectuer les activités suivantes sans aucune autre action requise par le CLIENT :

- les mises à jour nécessaires à la conformité légale, réglementaire ou de cybersécurité ;
- les installations de mises à jour en cas de correction de bogues ;
- les mises à jour requises lors de tout remplacement du prestataire de services réseau ; et/ou
- les installations nécessaires à la mise à disposition d'un nouveau service préalablement activé par le CLIENT.

Dans ce cas, la mise à jour ou l'installation sera programmée à l'arrêt du VÉHICULE. Si le CLIENT doit utiliser le VÉHICULE alors que la mise à jour ou l'installation est en cours, le VÉHICULE peut être démarré, mais les SERVICES seront temporairement indisponibles, jusqu'à la fin de la mise à jour ou de l'installation.

13. DISPOSITIONS GÉNÉRALES

13.1. Cas de force majeure

En cas d'événement de force majeure, défini comme toute circonstance exceptionnelle, irrésistible et imprévisible rendant temporairement ou définitivement impossible l'exécution des présentes CONDITIONS GÉNÉRALES et/ou des SERVICES, les prestations visées aux présentes CONDITIONS GÉNÉRALES seront dans un premier temps suspendues. Si un événement de force majeure a une durée supérieure à trente (30) jours, les présentes conditions générales seront résiliées de plein droit, sauf accord contraire des parties. Il est expressément convenu entre les parties que la force majeure ou les cas fortuits, outre ceux résultant habituellement des décisions de justice, s'entendent notamment, mais sans s'y limiter : grèves générales, lock-outs, épidémies et pandémies, pannes des réseaux de télécommunications, tremblements de terre, incendies, tempêtes, inondations, dégâts des eaux, restrictions gouvernementales, modifications légales ou réglementaires empêchant l'exécution des SERVICES. Si l'une des parties est empêchée ou retardée dans l'exécution de l'une de ses obligations en vertu des présentes CONDITIONS GÉNÉRALES par un événement de force majeure, ladite partie en informera sans délai l'autre partie.

13.2. Non renonciation

Le défaut du FOURNISSEUR d'exercer ou de faire valoir un droit en vertu des présentes CONDITIONS GÉNÉRALES ne sera pas considéré comme une renonciation à ce droit ni ne pourra servir à empêcher l'exercice ou l'application de celui-ci à tout moment par la suite. Aucun élément des présentes CONDITIONS GÉNÉRALES n'est destiné à constituer une relation de partenariat, de franchise, de coentreprise ou d'agence.

13.3. Indépendance des parties

Aucune des parties n'a le pouvoir d'assumer ou de créer une obligation au nom et/ou pour le compte de l'autre partie. En outre, chaque partie reste seule responsable de ses actes, allégations, engagements, SERVICES, produits et personnels.

13.4. Divisibilité

Si une ou plusieurs stipulations des présentes CONDITIONS GÉNÉRALES sont tenues pour non valides, nulles, non écrites ou déclarées telles par une loi, un règlement ou une décision définitive ayant l'autorité de la chose jugée rendue par une juridiction compétente, les autres stipulations garderont toute leur force et leur portée. Les Parties conviennent de substituer à toute disposition invalide, illégale ou inapplicable une nouvelle disposition qui sert le plus possible l'objectif de la disposition invalide.

13.5. Bonne foi

Les parties déclarent que les engagements visés aux présentes CONDITIONS GÉNÉRALES sont pris en toute bonne foi.

13.6. Intégralité de l'accord

Les présentes CONDITIONS GÉNÉRALES remplacent tous les accords, arrangements et engagements antérieurs entre les parties concernant les SERVICES et constituent l'intégralité de l'accord entre les parties relatif à l'objet des présentes CONDITIONS GÉNÉRALES. Le cas échéant, les obligations des parties en vertu de tout accord de non-divulgence préexistant resteront en vigueur et de plein effet dans la mesure où il n'y a pas de conflit entre elles. Les parties confirment qu'elles n'ont pas conclu les présentes CONDITIONS GÉNÉRALES sur la base d'une déclaration non expressément intégrée aux présentes CONDITIONS GÉNÉRALES.

13.7. Législation applicable et tribunal compétent

Les présentes CONDITIONS GÉNÉRALES et tout litige en découlant ou résultant de celles-ci seront régis par les lois de la Belgique. Le CLIENT et le FOURNISSEUR acceptent que tout litige découlant de ou résultant des présentes CONDITIONS GÉNÉRALES ou de l'utilisation des SERVICES par le CLIENT, sera soumis à la compétence des tribunaux de Bruxelles à l'exception des cas de compétence exclusive du domicile du CLIENT prévue par la loi relative à la détermination du tribunal présidant les litiges entre professionnel et CONSOMMATEUR.

Annexe la - SERVICES pour Fiat, Fiat Professional, Alfa Romeo, Lancia, Jeep et Abarth

Le PRESTATAIRE des SERVICES est STELLANTIS EUROPE S.p.A., dont le siège social est à Corso Giovanni Agnelli n° 200, 10135 Turin (Italie), SIRET et numéro de TVA 7973780013, au capital social entièrement libéré de : 850 000 000 EUR, inscrit au Registre Économique et Administratif (R.E.A.) de Turin sous le n° 07973780013 (ci-après, également, « STELLANTIS EU »).

De manière générale, la durée des services présentés ci-dessous est de 10 ans à compter de la date de début de la garantie, sauf mention explicite.

Nonobstant ce qui précède, les Services prendront fin de plein droit si le(s) réseau(x) de communication utilisé(s) pour leur délivrance n'est (ne sont) plus disponible(s) ou est (sont) fortement saturé(s) du fait d'une coupure des réseaux 2G et/ou 3G et/ou 4G décidée par les opérateurs de télécommunication. Veuillez consulter le SITE WEB et contacter le service client pour vérifier si votre modèle de VÉHICULE sera affecté par une telle désactivation du réseau.

1. AIDE EN CAS D'ACCIDENT

Ce SERVICE offre au CLIENT une assistance en cas d'accident.

Le CLIENT reconnaît que le DISPOSITIF ne peut enregistrer l'impact que s'il fonctionne à ce moment-là.

Ce SERVICE est disponible comme suit, sur la base de la législation en vigueur dans le pays d'immatriculation du VÉHICULE.

La fourniture du SERVICE comme décrit dans l'article 1.1 exclut la fourniture simultanée du SERVICE comme décrit dans l'article 1.2.

1.1. Appel eCall

Cette fonction fonctionne pendant toute la durée de vie du VÉHICULE.

Cette fonction, à condition d'être opérationnelle, est offerte via le service de secours de chaque pays.

En cas de collision grave qui est enregistrée par le DISPOSITIF sur le VÉHICULE et entraînant l'arrêt du VÉHICULE, un appel est automatiquement effectué à partir du VÉHICULE au service de secours concerné. Dans ce cadre, les données nécessaires pour l'identification et le positionnement du VÉHICULE sont également envoyées. Le service de secours sera activé conformément à la législation locale et aux procédures propres.

En cas d'appel eCall, le système déconnectera tous les autres services connectés pendant les 60 minutes suivantes, afin de permettre au service d'urgence public de contacter le client sans interférence.

L'utilisateur du VÉHICULE a toutefois toujours la possibilité d'introduire une demande d'assistance manuellement auprès du service de secours à l'aide du bouton destiné à cette fin dans le VÉHICULE.

* uniquement pour certains modèles / versions; pour plus de détails, consultez la section SITE WEB - connectivité.

1.2. Appel SOS / Help

Ce SERVICE, s'il est disponible, est fourni par un PRESTATAIRE DE SERVICES externe de STELLANTIS EU.

En cas de collision grave qui est enregistrée par l'APPAREIL sur le VÉHICULE et entraînant l'arrêt du VÉHICULE, un appel est automatiquement effectué à partir du VÉHICULE au CENTRE DE CONTRÔLE du PRESTATAIRE DE SERVICES. Dans ce cadre, les données nécessaires pour l'identification et le positionnement du VÉHICULE sont également envoyées. Le CENTRE DE CONTRÔLE essaie ensuite de réagir à l'appel reçu ou de téléphoner à l'occupant du VÉHICULE pour vérifier la nécessité de l'assistance et, si nécessaire, avertir le service de secours (ambulance).

Couverture territoriale : les données relatives à la couverture territoriale du SERVICE peuvent être consultées dans la partie relative à la connectivité sur le site web de la marque.

L'occupant du VÉHICULE a également la possibilité d'introduire une demande d'assistance manuellement auprès du CENTRE DE CONTRÔLE à l'aide du bouton destiné à cette fin ou via le menu destiné à cette fin sur la radio (si disponible).

Avertissement: Les fonctions d'appel SOS peuvent ne pas être disponibles dans la première minute après le démarrage de la voiture

1.3. Appel vocal automatique pour demander de l'assistance

Dans les pays où le SERVICE n'est pas disponible sous la forme décrite dans l'article 1.1. ou 1.2. Et/ou en cas de coupure du SERVICE visé à l'article 1.2., un appel vocal pour demander de l'aide est automatiquement envoyé au numéro du service de secours en cas de collision grave qui est enregistrée par l'APPAREIL sur le VÉHICULE et entraînant l'arrêt du VÉHICULE. Aucune donnée n'est envoyée dans ce cadre. Le service de secours sera activé conformément à la législation locale et aux procédures propres.

Sur la base des conditions décrites ci-dessus pour la fourniture des SERVICES (articles 1.1, 1.2, 1.3), le CLIENT reconnaît que, pour un envoi correct de la demande d'assistance, il faut que le VÉHICULE ait une portée mobile et une portée GPS et que ces réseaux fonctionnent correctement.

Couverture territoriale : les données relatives à la couverture territoriale des SERVICES décrits ci-dessus (articles 1.1, 1.2, 1.3) peuvent être consultées dans la partie relative à la connectivité sur le SITE WEB.

Avertissement: Les fonctions d'appel d'urgence automatique peuvent ne pas être disponibles dans la première minute après le démarrage de la voiture.

2. ASSISTANCE DEPANNAGE

En cas de panne, d'accident ou d'autre problème entraînant l'arrêt du VÉHICULE et faisant partie du SERVICE d'Assistance dépannage étendue auquel le CLIENT a droit sur la base d'un contrat distinct avec STELLANTIS EU, le CLIENT peut

recourir à l'Assistance dépannage étendue qui est régie par les CONDITIONS GÉNÉRALES.

Ce SERVICE, si disponible, est assuré par un FOURNISSEUR DE SERVICES externe à STELLANTIS EU et peut être activé en mode automatique (aujourd'hui pas encore en service ; pour toute information sur l'activation consulter le SITE INTERNET) et en mode manuel.

En mode automatique, si disponible, en cas de pannes ou de défaillances majeures détectées par l'APPAREIL sur le VÉHICULE (telles que, mais de manière non limitative, les défaillances du système de freinage ou les pannes moteur graves), une demande d'assistance est automatiquement envoyée du VÉHICULE vers le CENTRE OPÉRATIONNEL du FOURNISSEUR de SERVICES avec la transmission des données utiles pour l'identification et la localisation du véhicule, ainsi que pour l'identification de la panne détectée ; le CENTRE OPÉRATIONNEL tentera alors de répondre à l'appel reçu afin de vérifier le besoin d'assistance et la nécessité d'envoyer sur place un véhicule de secours routier.

En mode manuel, l'occupant du VÉHICULE a également la possibilité de faire une demande manuelle d'assistance routière au CENTRE OPÉRATIONNEL en appuyant sur le bouton ASSIST correspondant ou en sélectionnant le menu correspondant sur l'appareil radio (si disponible).

Couverture territoriale :

Les données relatives à la couverture territoriale du SERVICE peuvent être consultées dans la partie relative à la connectivité sur le site web de la marque de STELLANTIS EU.

Avertissement: Les fonctions d'assistance routière avancée peuvent ne pas être disponibles dans la première minute après le démarrage de la voiture.

3. ASSISTANCE CLIENT

Ce Service, si disponible, offre au CLIENT une assistance en cas de problèmes ou de besoin d'informations sur des questions relatives au VÉHICULE et/ou à l'utilisation des SERVICES.

L'occupant du VÉHICULE a la possibilité de passer l'appel manuel directement au service Relation Clientèle de STELLANTIS EU en appuyant sur le bouton correspondant ou en sélectionnant le menu correspondant sur l'appareil radio (si disponible).

La demande est envoyée au service Relation Clientèle de STELLANTIS EU avec la transmission des données utiles pour l'identification et la localisation du VÉHICULE ; le service Relation Clientèle de STELLANTIS EU répondra alors à l'appel reçu pour fournir les informations demandées.

4. Vehicule Health Report (VHR) (suivi de santé du véhicule)

Ce service, lorsque disponible, pourra être fourni à condition que le CLIENT ait préalablement communiqué au réseau d'assistance STELLANTIS EU une adresse e-mail valide.

VHR fournit des informations sur l'état et les conditions du véhicule, et envoie périodiquement des e-mails au CLIENT pour l'informer des besoins d'entretien potentiels, sur la base des données collectées et signalées par l'instrumentation de bord du VÉHICULE.

Ce Service, lorsque disponible, inclut aussi la communication dans le Rapport d'état du véhicule d'un lien « Trouver un distributeur » pour l'identification et la sélection du centre d'entretien du réseau STELLANTIS EU officiel où le CLIENT peut se rendre pour effectuer les interventions d'entretien/de réparation nécessaires.

Les critères de sélection de ce centre d'entretien sont les suivants :

- proximité du centre susmentionné par rapport au lieu indiqué par le CLIENT ; et/ou
- indication de la dénomination sociale du centre d'assistance du réseau STELLANTIS EU officiel par le CLIENT.

5. Eco Score

Eco Score est un SERVICE qui, lorsqu'il est disponible, donne à l'ABONNÉ des conseils pour améliorer son style de conduite.

Des données concernant les accélérations et décélérations, la vitesse et les changements de rapports sont enregistrées en temps réel et utilisées pour établir un score, lequel s'affiche sur l'écran de l'appareil radio.

L'utilisateur peut voir les scores associés aux précédents trajets dans l'APPLICATION MOBILE.

6. On Board Fuel Consumption Monitoring (« OBFCM ») Surveillance de la consommation de carburant à bord

Conformément à l'article 9 du règlement d'exécution (UE) 2021/392 (« Surveillance de la consommation de carburant à bord »), ce service de réglementation permet à l'Agence européenne pour l'environnement (AEE) de collecter les données du véhicule liées à l'utilisation (telles que le NIV, la distance totale parcourue, la consommation totale de carburant, l'énergie totale du réseau dans la batterie, le cas échéant).

L'AEE utilise ces données pour suivre en temps réel la consommation de carburant et d'énergie et les émissions de CO₂ des véhicules neufs, de manière anonyme et regroupée.

Ce service est fourni pendant la durée de vie du véhicule. Comme indiqué dans le règlement de Surveillance de la consommation de carburant à bord, le CLIENT peut refuser la collecte et la transmission des données du véhicule à des fins réglementaires de la surveillance de la consommation de carburant à bord. Cela peut se faire sous forme de commande du nouveau véhicule ou en utilisant l'application mobile de la marque.

7. Déclaration du kilométrage à l'association CarPass (Belgique uniquement)

Ce service est actif en Belgique uniquement, en réponse à une exigence réglementaire depuis 2020.

Afin de prévenir la fraude, il consiste à fournir 4 fois par an le kilométrage de tout véhicule immatriculé en Belgique à CarPass, une association déléguée par les autorités belges pour collecter et contrôler ces données.

Pour le véhicule connecté, ce kilométrage est collecté par voie hertzienne, si un autre service du pack CONNECT ONE nécessite déjà cette collecte. Ces données sont transmises à CarPass, à la demande de cet organisme.

8. Application Over The Air (AOTA)

Ce SERVICE, lorsqu'il est disponible, est fourni par un PRESTATAIRE DE SERVICE externe à STELLANTIS EU.

Le service AOTA (Application Over The Air) permet au SYSTÈME D'EXPLOITATION de mettre à jour à distance le logiciel du DISPOSITIF informatisé et le logiciel d'application de l'appareil radio, afin de mettre à la disposition du CLIENT de nouvelles fonctionnalités ou des améliorations/enrichissements des fonctionnalités déjà proposées.

Les mises à jour ci-dessus sont effectuées à la discrétion de la MARQUE.

Ces mises à jour pourraient affecter les données stockées dans les SERVICES DU VÉHICULE ou les supprimer. Le CLIENT reconnaît et accepte expressément que STELLANTIS EU n'est pas responsable de toute perte de données. Le CLIENT n'est ni propriétaire des logiciels des SERVICES ni n'acquiert le droit d'utiliser ou de modifier ces logiciels de manière indépendante. Le CLIENT accepte que STELLANTIS EU ait le droit d'intervenir à distance pour mettre à jour le logiciel.

Le CLIENT accepte et reconnaît que les mises à jour seront communiquées au CLIENT au moyen d'un message d'information affiché à l'écran de l'appareil radio.

Certaines mises à jour nécessaires et cruciales (par exemple, mais non exhaustives, le micrologiciel de l'appareil radio) seront effectuées immédiatement, tandis que pour d'autres (par exemple, les applications effectuées sur l'appareil radio) le CLIENT aura la possibilité de reporter la mise à jour dans le temps jusqu'à un nombre maximum de références au-delà duquel l'installation démarrera automatiquement.

Si la mise à jour était toujours en cours à la prochaine mise sous tension, la radio informera le CLIENT du processus en cours, l'avertissant de l'indisponibilité temporaire du SERVICE.

Couverture territoriale :
Les détails de la couverture territoriale du SERVICE sont disponibles à la rubrique Connectivité sur le SITE WEB.

9. Notifications et applications embarquées

Ce SERVICE, lorsqu'il est disponible, offre au Client la possibilité de recevoir des messages et/ou des notifications et/ou des applications relatives à la prestation des SERVICES et des messages de rappel pour des campagnes de rappel ou de maintenance programmée ou d'autres services.

Le CLIENT peut contacter le Service Client de STELLANTIS EU pour demander des informations complémentaires concernant les messages reçus.

Pour les campagnes de rappel, le CLIENT doit toujours se référer aux informations fournies dans la communication écrite de la campagne de rappel individuelle reçue par courrier du propriétaire du VÉHICULE.

Couverture territoriale :
Les détails de la couverture territoriale du Service sont disponibles à la rubrique Connectivité sur le SITE WEB.

10. Maintenance préventive (uniquement pour les véhicules utilitaires légers éligibles, pour les Clients professionnels)

Ce Service fait partie des conditions générales d'utilisation et de vente de Connect One, il est incorporé au contrat d'achat des Véhicules.

Ce Service peut être fourni à condition que le Client ait préalablement communiqué une adresse e-mail valide lors du processus d'achat du véhicule. Le Service n'est fourni que pour les modèles suivants : Citroën Berlingo année 2023, Citroën Jumpy année 2023, Citroën Jumper année 2023, Peugeot Partner année 2023, Peugeot Expert année 2023, Peugeot Boxer année 2023, Opel Combo année 2023, Opel Vivaro année 23, Opel Movano année 2023, Fiat Doblo année 2023, Fiat Scudo année 2023, Fiat Ducato année 2023. Le Prestataire peut élargir la gamme des Véhicules éligibles, comme détaillé sur son site internet.

10.1 Définition

Le "Réparateur agréé" est un réparateur agréé du réseau du constructeur du véhicule, autorisé à effectuer des réparations sur le véhicule.

VUC ou Véhicule Utilitaire Léger : Véhicule(s) utilitaire(s) léger(s)

La "Plateforme" est le site web ou la plate-forme du Prestataire www.free2move-connectfleet.com

où le Client peut gérer les paramètres du Service et recevoir les alertes.

"Alerte" : une alerte et les informations qui l'accompagnent produits par les systèmes d'information du Prestataire, en utilisant les informations techniques transmises par l'Appareil du Véhicule, y compris les alertes de maintenance.

« Pays d'immatriculation » : pays où le Véhicule est immatriculé.

10.2 Fourniture du Service et activation

Ce Service est fourni par un Prestataire : Free2Move SAS 45 Rue de la Chaussée d'Antin 75009 PARIS - France Capital de 182 047 € Siret : 790 020 606 00022 N°TVA : FR11790020606 / EORI = FR79002060600022 ("F2M").

Le Client peut utiliser le Service par l'intermédiaire de la Plateforme du Prestataire. Si le Client décide de le faire, il accepte de l'utiliser conformément aux dispositions des conditions d'utilisation du Prestataire. Les Données Personnelles du client seront traitées par le Prestataire agissant en tant que Contrôleur autonome conformément à la Politique de Confidentialité disponible sur le site web du prestataire de services <https://www.free2move.com/>

Le jour de la livraison du véhicule ou après, l'adresse électronique valide du Client est transmise au Prestataire. Le Client reçoit un email du Prestataire contenant une brève description du Service, qui est déjà activé, et la procédure pour accéder à la Plateforme et/ou pour modifier les paramètres si nécessaire (y compris la désactivation du Service).

A compter de la date de début de la garantie du constructeur, et par exception à la durée fixée pour le pack de services Connect One, le Service est fourni pendant quatre ans dans le cadre du pack de services Connect One. Après cette période, le Service deviendra un service supplémentaire en-dehors du pack de services Connect One, auquel le Client pourra souscrire après paiement d'un abonnement supplémentaire via la Plateforme. Souscrire à l'abonnement est facultatif.

10.3 Description du Service

Lorsqu'une Alerte nécessite l'intervention d'un technicien sur le Véhicule, le Client recevra une Alerte par email et/ou sur la Plateforme avec le détail de l'Alerte et un lien vers le système de réservation en ligne, qui permettra au Client de prendre rendez-vous avec le Réparateur agréé de son choix situé dans le Pays d'immatriculation dans le Pays d'immatriculation mais dans un pays spécifié dans la condition paragraphe 10.5 ci-dessous, le Client se verra proposer un rendez-vous à son retour dans le Pays d'immatriculation ou il lui sera conseillé d'utiliser le service d'assistance approprié.

Ce rendez-vous ne sera pris qu'après accord du Client et aura lieu chez un Réparateur agréé de son choix situé dans le Pays d'immatriculation]. Si le Véhicule ne se trouve pas dans le Pays d'immatriculation, mais dans un pays spécifié au paragraphe 10.5 ci-dessous, le Client se verra proposer un rendez-vous à son retour dans le Pays d'immatriculation ou il lui sera conseillé d'utiliser le service d'assistance approprié.

Un rapport hebdomadaire sera envoyé par e-mail au Client et/ou sur la Plateforme avec un résumé des Alertes (le cas échéant) survenues sur son Véhicule dans les 7 (sept) jours précédant la date du rapport.

Un rapport mensuel sera envoyé par e-mail au Client et/ou sur la Plateforme avec un résumé de la prochaine date d'entretien ou de la date de dépassement (lorsqu'elle est disponible) et/ou des relevés kilométriques de la prochaine date d'entretien ou de la date de dépassement (lorsqu'ils sont disponibles).

Une Alerte est détectée et traitée à l'aide des informations techniques transmises par l'unité télématique ("l'Appareil") du Véhicule aux systèmes d'information du Prestataire.

Sur la base de ces informations, une Alerte peut être déclenchée pour les catégories d'équipements suivantes (liste non exhaustive) :

- Système d'entretien du Véhicule (tel que le témoin de service)
- Systèmes de sécurité (tels que les Airbags)
- Système d'aide à la conduite (tel que l'ESP)
- Groupe motopropulseur (y compris le moteur)
- Système de freinage (tel que l'ABS)
- Niveaux de liquides (tels que le niveau d'huile)

Si, parmi ces catégories, un équipement n'est pas installé ou n'est techniquement pas en mesure de transmettre une Alerte, en raison du modèle ou de la finition du Véhicule, aucune Alerte ne peut être transmise pour l'équipement concerné.

Le Client peut désactiver le Service en écrivant à l'adresse email suivante : support-connectfleet@free2move.com

10.4 Conditions de fonctionnement

Les informations techniques du Véhicule et les Alertes ne peuvent être transmises au Client que si les conditions suivantes sont remplies :

- le Client a préalablement communiqué une adresse électronique valide au cours du processus d'achat du Véhicule ;
- le moteur du Véhicule doit être en train de tourner et le Véhicule doit se trouver dans une zone couverte par un opérateur de téléphonie mobile (sans perturbation technique, atmosphérique ou topographique de la couverture) et dans l'un des pays énumérés au paragraphe 10.5 (territorialité) ci-dessous ;
- Si le moteur n'est pas en train de tourner ou si le Véhicule ne se trouve pas dans une zone couverte par le réseau d'un opérateur de téléphonie mobile, l'information est stockée et transmise lors de la prochaine mise en marche du moteur ou lors du retour dans une zone couverte par un opérateur de téléphonie mobile ;
- l'Appareil, ou les unités nécessaires au fonctionnement de l'Appareil, ne doivent pas avoir été endommagés lors d'un accident, d'un vol ou de tout autre événement.

Le rapport mensuel transmis par courrier électronique, tel que décrit dans la Description du Service, peut ne pas refléter toutes les données pertinentes si l'une des conditions susmentionnées n'a pas été remplie.

10.5 Territorialité

Les informations techniques nécessaires à la détection et à l'interprétation des Alertes ne peuvent être transmises par le Véhicule que dans les pays suivants, sous réserve de la couverture du réseau téléphonique et des systèmes de géolocalisation par satellite dans la zone où se trouve le Véhicule : Italie, Espagne, Portugal, Royaume-Uni, France, Autriche, Allemagne, Belgique, Pays-Bas, Pologne.

10.6 Responsabilité

Les Alertes et les informations associées ne couvrent pas tous les dysfonctionnements et unités possibles, mais uniquement les Alertes qui peuvent être déclenchées par les catégories d'équipement énumérées dans le paragraphe 10.3 ci-dessus, dans la mesure où ces équipements sont installés sur le Véhicule concerné.

La détection des Alertes et sa transmission au Client concerné ne sont donnés qu'à titre d'information. Leur existence ne dispense pas le Client ou l'utilisateur du Véhicule :

- de respecter les instructions du manuel d'utilisation du Véhicule ;
- de prêter attention au kilométrage figurant au compteur du Véhicule, à l'écoulement du temps, aux alertes figurant sur le tableau de bord du Véhicule, aux niveaux des fluides, à l'état du Véhicule et à tout autre indicateur d'un dysfonctionnement ou d'un problème technique, et en prenant ensuite toutes les mesures appropriées, notamment en veillant à ce que toutes les opérations techniques requises soient effectuées.

Il est de la responsabilité du Client de prendre rendez-vous avec un Réparateur agréé lorsque cela s'avère nécessaire. Le Prestataire n'est pas responsable des services fournis par le Réparateur agréé.

10.7 Revente ou transfert du Véhicule

Pour éviter toute ambiguïté, conformément à l'article 9.3, dans de telles circonstances, le Client devra résilier le Service et tout nouveau propriétaire ou cessionnaire du Véhicule devra se réabonner au Service. Dans ce cas, le nouveau propriétaire ou le cessionnaire n'aura le droit d'utiliser le Service que pour le reste de la durée initiale du Service pour laquelle le client initial précédent a souscrit.

COUVERTURE DU TERRITOIRE DES SERVICES

La couverture géographique des SERVICES proposés aux CLIENTS ayant souscrit ceux-ci dans leur pays de résidence est indiquée sur le SITE WEB.

Elle s'applique lors de déplacements à l'intérieur et à l'extérieur de ce pays de résidence.

Annexe Ib - SERVICES pour Peugeot, Citroën, DS, Opel et Vauxhall

Le PRESTATAIRE de SERVICES est PSA Automobiles SA une Société par actions simplifiée (Stellantis Auto S.A.S.) au capital de 300 176 800 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Versailles sous le numéro 542 065 479, ayant son siège social au 2-10, Boulevard de l'Europe, 78 300 Poissy, France (ci-après également « PSA »).

De manière générale, la durée des services présentés ci-dessous est de 10 ans à compter de la date de début de la garantie, sauf mention explicite.

Nonobstant ce qui précède, les Services prendront fin de plein droit si le(s) réseau(x) de communication utilisé(s) pour leur délivrance n'est (ne sont) plus disponible(s) ou est (sont) fortement saturé(s) du fait d'une coupure des réseaux 2G et/ou 3G et/ou 4G décidée par les opérateurs de télécommunication. Veuillez consulter le SITE WEB et contacter le service client pour vérifier si votre modèle de VEHICULE sera affecté par une telle désactivation du réseau.

1. TELEMAINTENANCE

Ce Service nécessite de la part du CLIENT une nouvelle activation en ligne. Veuillez suivre les instructions fournies en ligne pour terminer l'activation de ce service.

1.1. Définitions

- "Avertissement" : un avertissement et des informations d'accompagnement produits par les systèmes d'information du FOURNISSEUR de SERVICES, en utilisant les informations techniques transmises par l'Unité télématique du VEHICULE.
- "Réparateur agréé" : un réparateur agréé du réseau du Constructeur du VEHICULE autorisé à effectuer des réparations sur le VEHICULE.
- « Réparateur agréé préféré » : le Réparateur agréé choisi par le CLIENT lors de la configuration de son Application Mobile. Si le CLIENT ne déclare aucun Réparateur agréé préféré, par défaut, c'est le Distributeur qui a vendu le VEHICULE qui sera considéré comme Réparateur agréé préféré.

1.2. Description du service

Lorsqu'un Avertissement nécessite l'intervention d'un technicien sur le VEHICULE, le CLIENT recevra une alerte afin de proposer un rendez-vous à son Réparateur Agréé Préféré.

Si le CLIENT dispose d'un compte Application, il recevra l'alerte du PRESTATAIRE par le biais d'une notification dans l'Application et par e-mail à l'adresse électronique indiquée lors de la souscription au Service.

Si le CLIENT ne possède pas de compte Application, il recevra l'alerte par e-mail envoyé à l'adresse électronique indiquée lors de la souscription au SERVICE (sur le SITE WEB ou sur le bon de commande lors de l'achat du VEHICULE).

Si le Client ne possède pas de compte Application ni d'adresse électronique, il recevra l'alerte par SMS sur son téléphone portable au numéro de téléphone indiqué dans le compte personnel sur le SITE WEB du CLIENT ou tel que précisé par le CLIENT dans le formulaire de commande au moment de l'achat.

L'alerte reçue par le CLIENT à cet égard contiendra un lien vers le système de réservation en ligne, qui permettra au CLIENT de prendre rendez-vous en ligne avec le CLIENT agréé de son choix.

Si le Client ne possède pas de compte Application, ni d'adresse électronique, ni de numéro de téléphone portable, il sera directement contacté sur sa ligne fixe par l'équipe du service client ou par son Réparateur agréé préféré. Le CLIENT sera directement contacté sur sa ligne fixe au numéro indiqué dans le compte personnel sur le SITE WEB du CLIENT ou tel que précisé par le CLIENT sur le bon de commande lors de l'achat du VEHICULE, afin de lui proposer un rendez-vous chez le Réparateur agréé de son choix.

Pour le CLIENT qui fournit une adresse électronique lors de la souscription au SERVICE (sur le SITE WEB ou sur le bon de commande lors de l'achat du VEHICULE) un rapport mensuel sera envoyé avec un récapitulatif des avertissements (le cas échéant) survenus sur son VEHICULE dans les 30 jours précédant la date du rapport.

Veuillez noter que les avertissements fournis par les alertes numériques décrites ci-dessus ne sont pas disponibles dans certains pays (voir sur le SITE WEB pour plus d'informations). Dans ces pays, le CLIENT ne peut être contacté que par téléphone (téléphone portable ou ligne fixe) par l'équipe du service client ou son Réparateur agréé préféré. Par conséquent, pour éviter toute ambiguïté, ces CLIENTS ne recevront pas de rapport mensuel comme décrit ci-dessus.

Ce rendez-vous ne sera pris qu'après accord avec le CLIENT et aura lieu chez un Réparateur agréé de son choix situé en Italie, Espagne, Portugal, Royaume-Uni, France, Autriche, Allemagne, Belgique, Luxembourg, Pays-Bas, Pologne. Dans le cas où le VEHICULE ne se trouve pas en Italie, Espagne, Portugal, Royaume-Uni, France, Autriche, Allemagne, Belgique, Luxembourg, Pays-Bas, Pologne], mais dans un pays spécifié à la condition 3.3, le CLIENT se verra proposer un rendez-vous à son retour en Italie, Espagne, Portugal, Royaume-Uni, France, Autriche, Allemagne, Belgique, Luxembourg, Pays-Bas, Pologne..ou conseiller de recourir au service de l'assistance routière appropriée.

Une alerte est détectée et comprise grâce aux informations techniques et de géolocalisation transmises du VEHICULE aux systèmes d'information du Prestataire par l'unité télématique.

Sur la base de ces informations, un avertissement peut être déclenché pour les catégories d'équipements suivantes :

- Système d'entretien du VEHICULE (tel que le voyant de service) ;
- Systèmes de sécurité (comme les airbags) ;
- Système d'aide à la conduite (comme l'ESP) ;
- Groupe motopropulseur (y compris le moteur) ;

- Système de freinage (tel que l'ABS) ;
- Niveaux de liquide (tel que le niveau d'huile).

Si, parmi ces catégories, un matériel n'est pas équipé ou n'est pas techniquement en mesure de transmettre un avertissement, en raison du modèle ou de la finition du VEHICULE, aucun avertissement ne pourra être transmis pour l'équipement concerné.

1.3. Conditions de fonctionnement

Les informations techniques du VEHICULE et les Avertissements ne peuvent être transmis que si les conditions suivantes sont remplies :

- le moteur du VEHICULE doit être en marche ; et
- le VEHICULE doit être situé dans une zone couverte par un opérateur de téléphonie mobile (sans perturbations techniques, atmosphériques ou topographiques de la couverture).

Si le moteur ne tourne pas ou si le VEHICULE ne se trouve pas dans une zone couverte par un réseau d'opérateur de téléphonie mobile, les informations sont stockées et transmises pour le prochain démarrage du moteur, ou lors de la rentrée dans une zone couverte par un opérateur de téléphonie mobile.

L'unité télématique, ou les unités nécessaires au fonctionnement de l'unité télématique, ne doivent pas avoir été endommagées lors d'un accident, d'un VOL ou de tout autre événement. Le CLIENT a le téléphone (le numéro que le CLIENT a communiqué au PRESTATAIRE) allumé et est connecté au réseau téléphonique.

Par conséquent, pour éviter tout doute, le rapport mensuel envoyé à l'adresse électronique mentionnée dans la condition ci-dessus peut ne pas refléter toutes les données pertinentes si l'une des conditions ci-dessus n'est pas remplie.

Pour une meilleure expérience du SERVICE, il est recommandé au CLIENT de fournir une adresse électronique ou de télécharger l'Application sur son téléphone portable.

1.4. Territorialité

Les informations techniques et la géolocalisation nécessaires à la détection et à l'interprétation des Avertissements ne peuvent être transmises par le VEHICULE que dans les pays suivants, sous réserve de la couverture du réseau téléphonique et des systèmes de géolocalisation par satellite dans la zone où se trouve le VEHICULE : France, Espagne, Portugal, Benelux, Pays-Bas, Allemagne, Autriche, Suisse, Italie, Pologne, République Tchèque, Slovaquie, Danemark, Royaume-Uni, Suède, Norvège.

1.5. Responsabilité

Les Avertissements et les informations associées ne couvrent pas tous les dysfonctionnements et tous les organes possibles, mais seulement les Avertissements qui peuvent être déclenchés par les catégories d'équipement énumérées au paragraphe 2 ci-dessus, dans la mesure où le VEHICULE concerné est bien équipé de ces équipements. La détection des Avertissements et le contact CLIENT associé sont uniquement à titre indicatif. Leur existence ne dispense pas l'UTILISATEUR du VEHICULE de :

- se conformer aux instructions du manuel d'utilisation du VEHICULE,

- prêter attention au kilométrage figurant sur le compteur kilométrique du VÉHICULE, à l'écoulement du temps, aux alertes figurant sur le tableau de bord du VÉHICULE, aux niveaux des liquides, à l'état du VÉHICULE et à tout autre indicateur de dysfonctionnement ou de problème technique, et de prendre ensuite toutes les mesures appropriées et de veiller notamment à ce que toutes les opérations techniques requises soient effectuées.

2. AIDE EN CAS D'ACCIDENT

Ce SERVICE offre au CLIENT une assistance en cas d'accident.

Le CLIENT reconnaît que l'APPAREIL ne peut enregistrer l'impact que s'il fonctionne à ce moment-là.

Ce SERVICE est disponible comme suit, sur la base de la législation en vigueur dans le pays d'immatriculation du VÉHICULE.

La fourniture du SERVICE comme décrit dans l'article 2.1 exclut la fourniture simultanée du SERVICE comme décrit dans l'article 2.2.

2.1. Appel eCall

Cette fonction fonctionne pendant toute la durée de vie du VÉHICULE.

Cette fonction, à condition d'être opérationnelle, est offerte via le service de secours de chaque pays.

En cas de collision grave qui est enregistrée par l'APPAREIL sur le VÉHICULE et entraînant l'arrêt du VÉHICULE, un appel est automatiquement effectué à partir du VÉHICULE au service de secours concerné. Dans ce cadre, les données nécessaires pour l'identification et le positionnement du VÉHICULE sont également envoyées. Le service de secours sera activé conformément à la législation locale et aux procédures propres.

En cas d'appel eCall, le système déconnectera tous les autres services connectés pendant les 60 minutes suivantes, afin de permettre au service d'urgence public de contacter le client sans interférence. *

L'UTILISATEUR du VÉHICULE a toutefois toujours la possibilité d'introduire une demande d'assistance manuellement auprès du service de secours à l'aide du bouton destiné à cette fin dans le VÉHICULE.

* uniquement pour certains modèles / versions; pour plus de détails, consultez la section SITE WEB - connectivité.

2.2. Appel SOS / Help

Ce SERVICE, s'il est disponible, est fourni par un PRESTATAIRE DE SERVICES externe de PSA.

En cas de collision grave qui est enregistrée par l'APPAREIL sur le VÉHICULE et entraînant l'arrêt du VÉHICULE, un appel est automatiquement effectué à partir du VÉHICULE au CENTRE DE CONTRÔLE du PRESTATAIRE DE SERVICES. Dans ce cadre, les données nécessaires pour l'identification et le positionnement du VÉHICULE sont également envoyées. Le CENTRE DE CONTRÔLE essaie ensuite de réagir à l'appel reçu ou de téléphoner à l'occupant du VÉHICULE pour vérifier la nécessité de l'assistance et, si nécessaire, avvertir le service de secours (ambulance).

Couverture territoriale : les données relatives à la couverture territoriale du SERVICE peuvent être consultées dans la partie relative à la connectivité sur le site web de la marque.

L'occupant du VÉHICULE a également la possibilité d'introduire une demande d'assistance manuellement auprès du CENTRE DE CONTRÔLE à l'aide du bouton destiné à cette fin ou via le menu destiné à cette fin sur la radio (si disponible).

Avertissement: Les fonctions d'appel SOS peuvent ne pas être disponibles dans la première minute après le démarrage de la voiture

2.3. Appel vocal automatique pour demander de l'assistance

Dans les pays où le SERVICE n'est pas disponible sous la forme décrite dans l'article 2.1. ou 2.2. Et/ou en cas de coupure du SERVICE visé à l'article 2.2., un appel vocal pour demander de l'aide est automatiquement envoyé au numéro du service de secours en cas de collision grave qui est enregistrée par l'APPAREIL sur le VÉHICULE et entraînant l'arrêt du VÉHICULE. Aucune donnée n'est envoyée dans ce cadre.

Le service de secours sera activé conformément à la législation locale et aux procédures propres.

Sur la base des conditions décrites ci-dessus pour la fourniture des SERVICES (articles 2.1, 2.2, 2.3), le CLIENT reconnaît que, pour un envoi correct de la demande d'assistance, il faut que le VÉHICULE ait une portée mobile et une portée GPS et que ces réseaux fonctionnent correctement.

Couverture territoriale : les données relatives à la couverture territoriale des SERVICES décrits ci-dessus (articles 2.1, 2.2, 2.3) peuvent être consultées dans la partie relative à la connectivité sur le SITE WEB.

Avertissement: Les fonctions d'appel d'urgence automatique peuvent ne pas être disponibles dans la première minute après le démarrage de la voiture.

3. ASSISTANCE DEPANNAGE

En cas de panne, d'accident ou d'autre problème entraînant l'arrêt du VÉHICULE et faisant partie du SERVICE d'Assistance dépannage étendue auquel le CLIENT a droit sur la base d'un contrat distinct avec PSA, le CLIENT peut recourir à l'Assistance dépannage étendue qui est régie par les CONDITIONS GÉNÉRALES.

Ce SERVICE, si disponible, est assuré par un FOURNISSEUR DE SERVICES externe à PSA et peut être activé en mode automatique (aujourd'hui pas encore en service ; pour toute information sur l'activation consulter le SITE INTERNET) et en mode manuel.

En mode automatique, si disponible, en cas de pannes ou de défaillances majeures détectées par l'APPAREIL sur le VÉHICULE (telles que, mais de manière non limitative, les défaillances du système de freinage ou les pannes moteur graves), une demande d'assistance est automatiquement envoyée du VÉHICULE vers le CENTRE OPÉRATIONNEL du FOURNISSEUR DE SERVICES avec la transmission des données utiles pour l'identification et la localisation du véhicule, ainsi que pour l'identification de la panne détectée ; le CENTRE OPÉRATIONNEL tentera alors de répondre à l'appel reçu afin de vérifier le besoin d'assistance et la nécessité

d'envoyer sur place un véhicule de secours routier.

En mode manuel, l'occupant du VÉHICULE a également la possibilité de faire une demande manuelle d'assistance routière au CENTRE OPÉRATIONNEL en appuyant sur le bouton ASSIST correspondant ou en sélectionnant le menu correspondant sur l'appareil radio (si disponible).

Couverture territoriale :

Les données relatives à la couverture territoriale du SERVICE peuvent être consultées dans la partie relative à la connectivité sur le site web de la marque de PSA.

Avertissement: Les fonctions d'assistance routière avancée peuvent ne pas être disponibles dans la première minute après le démarrage de la voiture.

4. ASSISTANCE CLIENT

Ce Service, si disponible, offre au CLIENT une assistance en cas de problèmes ou de besoin d'informations sur des questions relatives au VÉHICULE et/ou à l'utilisation des SERVICES.

L'occupant du VÉHICULE a la possibilité de passer l'appel manuel directement au service Relation Clientèle de PSA en appuyant sur le bouton correspondant ou en sélectionnant le menu correspondant sur l'appareil radio (si disponible).

La demande est envoyée au service Relation Clientèle de PSA avec la transmission des données utiles pour l'identification et la localisation du VÉHICULE ; le service Relation Clientèle de PSA répondra alors à l'appel reçu pour fournir les informations demandées.

5. Surveillance de la consommation de carburant (« OBFCEM » On Board Fuel Consumption Monitoring)

Conformément à l'article 9 du règlement d'exécution (UE) 2021/392 (« Surveillance de la consommation de carburant à bord »), ce service de réglementation permet à l'Agence européenne pour l'environnement (AEE) de collecter les données du véhicule liées à l'utilisation (telles que le NIV, la distance totale parcourue, la consommation totale de carburant, l'énergie totale du réseau dans la batterie, le cas échéant).

L'AEE utilise ces données pour suivre en temps réel la consommation de carburant et d'énergie et les émissions de CO₂ des véhicules neufs, de manière anonyme et regroupée.

Ce service est fourni pendant la durée de vie du véhicule. Comme indiqué dans le règlement de Surveillance de la consommation de carburant à bord, le CLIENT peut refuser la collecte et la transmission des données du véhicule à des fins réglementaires de la surveillance de la consommation de carburant à bord. Cela peut se faire sous forme de commande du nouveau VÉHICULE ou en utilisant l'application mobile de la marque.

6. Déclaration du kilométrage à l'association CAR PASS (Belgique uniquement)

Ce service est actif en Belgique uniquement, en réponse à une exigence réglementaire depuis 2020.

Afin de prévenir la fraude, il consiste à fournir 4 fois par an le kilométrage de tout véhicule immatriculé en Belgique à CarPass, une association déléguée par les autorités belges pour collecter et contrôler ces données.

Pour le véhicule connecté, ce kilométrage est collecté par voie hertzienne, si un autre service du pack CONNECT ONE nécessite déjà cette collecte. Ces données sont transmises à CarPass, à la demande de cet organisme.

Ce service est fourni à vie, tant que CarPass demande les données (véhicule immatriculé en Belgique).

7. APPLICATION OVER THE AIR (AOTA)

Ce SERVICE, lorsqu'il est disponible, est fourni par un PRESTATAIRE DE SERVICE externe à PSA.

Le SERVICE AOTA (Application Over The Air) permet au SYSTÈME D'EXPLOITATION de mettre à jour à distance le logiciel du DISPOSITIF informatisé et le logiciel d'application de l'appareil radio, afin de mettre à la disposition du CLIENT de nouvelles fonctionnalités ou des améliorations/enrichissements des fonctionnalités déjà proposées.

Les mises à jour ci-dessus sont effectuées à la discrétion de la MARQUE.

Ces mises à jour pourraient affecter les données stockées dans les SERVICES DU VÉHICULE ou les supprimer. Le CLIENT reconnaît et accepte expressément que PSA n'est pas responsable de toute perte de données. Le CLIENT n'est ni propriétaire des logiciels des SERVICES ni n'acquiert le droit d'utiliser ou de modifier ces logiciels de manière indépendante. Le CLIENT accepte que PSA ait le droit d'intervenir à distance pour mettre à jour le logiciel.

Le CLIENT accepte et reconnaît que les mises à jour de FOTA seront communiquées au CLIENT au moyen d'un message d'information affiché à l'écran de l'appareil radio.

Certaines mises à jour nécessaires et cruciales (par exemple, mais non exhaustives, le micrologiciel de l'appareil radio) seront effectuées immédiatement, tandis que pour d'autres (par exemple, les applications effectuées sur l'appareil radio) le CLIENT aura la possibilité de reporter la mise à jour dans le temps jusqu'à un nombre maximum de références au-delà duquel l'installation démarrera automatiquement.

Si la mise à jour était toujours en cours à la prochaine mise sous tension, la radio informera le CLIENT du processus en cours, l'avertissant de l'indisponibilité temporaire du SERVICE.

Les détails de la couverture territoriale du SERVICE sont disponibles à la rubrique Connectivité sur le SITE WEB.

8. NOTIFICATIONS ET APPLICATIONS EMBARQUEES

Ce SERVICE, lorsqu'il est disponible, offre au CLIENT la possibilité de recevoir des messages et/ou des notifications et/ou des applications relatives à la prestation des SERVICES et des messages de rappel pour des campagnes de rappel ou de maintenance programmée ou d'autres services.

Le CLIENT peut contacter le Service Client de PSA pour demander des informations complémentaires concernant les messages reçus.

Pour les campagnes de rappel, le CLIENT doit toujours se référer aux informations fournies dans la communication écrite de la campagne de rappel individuelle reçue par courrier du propriétaire du VÉHICULE.

9. Maintenance préventive (uniquement pour les véhicules utilitaires légers éligibles, pour les Clients professionnels)

Ce Service fait partie des conditions générales d'utilisation et de vente de Connect One, il est incorporé au contrat d'achat des Véhicules.

Ce Service peut être fourni à condition que le Client ait préalablement communiqué une adresse e-mail valide lors du processus d'achat du véhicule. Le Service n'est fourni que pour les modèles suivants : Citroën Berlingo année 2023, Citroën Jumpy année 2023, Citroën Jumper année 2023, Peugeot Partner année 2023, Peugeot Expert année 2023, Peugeot Boxer année 2023, Opel Combo année 2023, Opel Vivaro année 23, Opel Movano année 2023, Fiat Doblo année 2023, Fiat Scudo année 2023, Fiat Ducato année 2023. Le Prestataire peut élargir la gamme des Véhicules éligibles, comme détaillé sur son site internet.

9.1 Définition

Le "Réparateur agréé" est un réparateur agréé du réseau du constructeur du véhicule, autorisé à effectuer des réparations sur le véhicule.

VUC ou Véhicule Utilitaire Léger : Véhicule(s) utilitaire(s) léger(s)

La "Plateforme" est le site web ou la plate-forme du Prestataire www.free2move-connectfleet.com où le Client peut gérer les paramètres du Service et recevoir les alertes.

"Alerte" : une alerte et les informations qui l'accompagnent produits par les systèmes d'information du Prestataire, en utilisant les informations techniques transmises par l'Appareil du Véhicule, y compris les alertes de maintenance.

9.2 Fourniture du Service et activation

Ce Service est fourni par un Prestataire : Free2Move SAS 45 Rue de la Chaussée d'Antin 75009 PARIS - France Capital de 182 047 € Siret : 790 020 606 00022 N°TVA : FR11790020606 / EORI = FR79002060600022 ("F2M").

Le Client peut utiliser le Service par l'intermédiaire de la Plateforme du Prestataire. Si le Client décide de le faire, il accepte de l'utiliser conformément aux dispositions des conditions d'utilisation du Prestataire. Les

Données Personnelles du client seront traitées par le Prestataire agissant en tant que Contrôleur autonome conformément à la Politique de Confidentialité disponible sur le site web du prestataire de services <https://www.free2move.com/>

Le jour de la livraison du véhicule ou après, l'adresse électronique valide du Client est transmise au Prestataire. Le Client reçoit un email du Prestataire contenant une brève description du Service, qui est déjà activé, et la procédure pour accéder à la Plateforme et/ou pour modifier les paramètres si nécessaire (y compris la désactivation du Service).

A compter de la date de début de la garantie du constructeur, et par exception à la durée fixée pour le pack de services Connect One, le Service est fourni pendant quatre ans dans le cadre du pack de services Connect One. Après cette période, le Service deviendra un service supplémentaire en-dehors du pack de services Connect One, auquel le Client pourra souscrire après paiement d'un abonnement supplémentaire via la Plateforme. Souscrire à l'abonnement est facultatif.

9.3 Description du Service

Lorsqu'une Alerte nécessite l'intervention d'un technicien sur le Véhicule, le Client recevra une Alerte par email et/ou sur la Plateforme avec le détail de l'Alerte et un lien vers le système de réservation en ligne, qui permettra au Client de prendre rendez-vous avec le Réparateur agréé de son choix situé dans le Pays d'immatriculation dans le Pays d'immatriculation mais dans un pays spécifié dans la condition paragraphe 10.5 ci-dessous, le Client se verra proposer un rendez-vous à son retour dans le Pays d'immatriculation ou il lui sera conseillé d'utiliser le service d'assistance approprié.

Ce rendez-vous ne sera pris qu'après accord du Client et aura lieu chez un Réparateur agréé de son choix situé dans le Pays d'immatriculation]. Si le Véhicule ne se trouve pas dans le Pays d'immatriculation, mais dans un pays spécifié au paragraphe 10.5 ci-dessous, le Client se verra proposer un rendez-vous à son retour dans le Pays d'immatriculation où il lui sera conseillé d'utiliser le service d'assistance approprié.

Ce rendez-vous ne sera pris qu'après accord du Client et aura lieu chez un Réparateur agréé de son choix situé dans le [insérer le pays NSC concerné]. Si le Véhicule ne se trouve pas en Italie, Espagne, Portugal, Royaume-Uni, France, Autriche, Allemagne, Belgique, Luxembourg, Pays-Bas, Pologne, mais dans un pays spécifié au paragraphe 9.5 ci-dessous, le Client se verra proposer un rendez-vous à son retour en Italie, Espagne, Portugal, Royaume-Uni, France, Autriche, Allemagne, Belgique, Luxembourg, Pays-Bas, Pologne où il lui sera conseillé d'utiliser le service d'assistance approprié.

Un rapport hebdomadaire sera envoyé par e-mail au Client et/ou sur la Plateforme avec un résumé des Alertes (le cas échéant) survenues sur son Véhicule dans les 7 (sept) jours précédant la date du rapport.

Un rapport mensuel sera envoyé par e-mail au Client et/ou sur la Plateforme avec un résumé de la prochaine date d'entretien ou de la date de dépassement (lorsqu'elle est disponible) et/ou des relevés kilométriques de la prochaine date

d'entretien ou de la date de dépassement (lorsqu'ils sont disponibles).

Une Alerte est détectée et traitée à l'aide des informations techniques transmises par l'unité télématique ("l'Appareil") du Véhicule aux systèmes d'information du Prestataire.

Sur la base de ces informations, une Alerte peut être déclenchée pour les catégories d'équipements suivantes (liste non exhaustive) :

- Système d'entretien du Véhicule (tel que le témoin de service)
- Systèmes de sécurité (tels que les Airbags)
- Système d'aide à la conduite (tel que l'ESP)
- Groupe motopropulseur (y compris le moteur)
- Système de freinage (tel que l'ABS)
- Niveaux de liquides (tels que le niveau d'huile)

Si, parmi ces catégories, un équipement n'est pas installé ou n'est techniquement pas en mesure de transmettre une Alerte, en raison du modèle ou de la finition du Véhicule, aucune Alerte ne peut être transmise pour l'équipement concerné.

Le Client peut désactiver le Service en écrivant à l'adresse email suivante : support-connectfleet@free2move.com

9.4 Conditions de fonctionnement

Les informations techniques du Véhicule et les Alertes ne peuvent être transmises au Client que si les conditions suivantes sont remplies :

- le Client a préalablement communiqué une adresse électronique valide au cours du processus d'achat du Véhicule ;
- le moteur du Véhicule doit être en train de tourner et le Véhicule doit se trouver dans une zone couverte par un opérateur de téléphonie mobile (sans perturbation technique, atmosphérique ou topographique de la couverture) et dans l'un des pays énumérés au paragraphe 9.5 (territorialité) ci-dessous ;
- Si le moteur n'est pas en train de tourner ou si le Véhicule ne se trouve pas dans une zone couverte par le réseau d'un opérateur de téléphonie mobile, l'information est stockée et transmise lors de la prochaine mise en marche du moteur ou lors du retour dans une zone couverte par un opérateur de téléphonie mobile ;
- l'Appareil, ou les unités nécessaires au fonctionnement de l'Appareil, ne doivent pas avoir été endommagés lors d'un accident, d'un vol ou de tout autre événement.

Le rapport mensuel transmis par courrier électronique, tel que décrit dans la Description du Service, peut ne pas refléter toutes les données pertinentes si l'une des conditions susmentionnées n'a pas été remplie.

9.5 Territorialité

Les informations techniques nécessaires à la détection et à l'interprétation des Alertes ne peuvent être transmises par le Véhicule que dans les pays suivants, sous réserve de la couverture du réseau téléphonique et des systèmes de géolocalisation par satellite dans la zone où se trouve le Véhicule : Italie, Espagne, Portugal, Royaume-Uni, France, Autriche, Allemagne, Belgique, Pays-Bas, Pologne.

9.6 Responsabilité

Les Alertes et les informations associées ne couvrent pas tous les dysfonctionnements et unités possibles, mais uniquement les Alertes qui peuvent être déclenchées par les catégories d'équipement énumérées dans le paragraphe 9.3 ci-dessus, dans la mesure où ces équipements sont installés sur le Véhicule concerné.

La détection des Alertes et sa transmission au Client concerné ne sont donnés qu'à titre d'information. Leur existence ne dispense pas le Client ou l'utilisateur du Véhicule :

- de respecter les instructions du manuel d'utilisation du Véhicule ;
- de prêter attention au kilométrage figurant au compteur du Véhicule, à l'écoulement du temps, aux alertes figurant sur le tableau de bord du Véhicule, aux niveaux des fluides, à l'état du Véhicule et à tout autre indicateur d'un dysfonctionnement ou d'un problème technique, et en prenant ensuite toutes les mesures appropriées, notamment en veillant à ce que toutes les opérations techniques requises soient effectuées.

Il est de la responsabilité du Client de prendre rendez-vous avec un Réparateur agréé lorsque cela s'avère nécessaire. Le Prestataire n'est pas responsable des services fournis par le Réparateur agréé.

9.7 Revente ou transfert du Véhicule

Pour éviter toute ambiguïté, conformément à l'article 9.3, dans de telles circonstances, le Client devra résilier le Service et tout nouveau propriétaire ou cessionnaire du Véhicule devra se réabonner au Service. Dans ce cas, le nouveau propriétaire ou le cessionnaire n'aura le droit d'utiliser le Service que pour le reste de la durée initiale du Service pour laquelle le client initial précédé a souscrit.

COUVERTURE DU TERRITOIRE DES SERVICES

La couverture géographique des SERVICES proposés aux CLIENTS ayant souscrit ceux-ci dans leur pays de résidence est indiquée sur le SITE WEB.

Elle s'applique lors de déplacements à l'intérieur et à l'extérieur de ce pays de résidence.

ANNEXE II - Politique européenne de confidentialité des véhicules connectés

La présente Politique de confidentialité pour les Véhicules connectés (« **Politique de confidentialité** ») s'applique aux **Données personnelles** que nous traitons concernant les utilisateurs des **Services connectés** via notre **Véhicule**, Nos **Sites Web** ou **Application** qui ont signé les **Conditions Générales** en tant que **Client** ou qui sont autorisés par un **Client** à accéder et utiliser les **Services connectés**.

Le présent document complète la « Politique de confidentialité du constructeur automobile européen » fournie lors de l'achat d'un **Véhicule**, en application de l'article 13 co. 4 du Règlement UE 679/2016 (ci-après « **RGPD** »).

Dans ce document, vous trouverez quelques exemples de la manière dont nous traitons les **Données personnelles** et les **Définitions** renvoyant à des explications plus détaillées (à la fin de cette Politique de confidentialité) pour les termes en majuscules ci-après. Si vous souhaitez des éclaircissements concernant cette Politique de confidentialité ou la manière dont vos données sont traitées, veuillez envoyer votre demande à : dataprotectionofficer@stellantis.com



À propos de nous

Selon la **Marque du Véhicule** que vous avez choisie, le **Responsable de Traitement** indépendant de vos **Données Personnelles** est :

- Stellantis Europe S.p.A., C.so Agnelli 200, 10135 - Turin, Italy; ou
- PSA Automobile SA (Stellantis Auto S.A.S.), 2-10 Boulevard de l'Europe, F-78300 Poissy, France;

(Individuellement « **Constructeur automobile** » ; « **nous** » ou « **notre** »).



Quelles données nous collectons et traitons

En général, nous pouvons collecter ou recevoir des informations vous concernant directement de vous et de tiers, selon le type de **Services connectés** et la manière dont vous y accédez.

Vous pouvez trouver plus de détails sur les raisons pour lesquelles nous traitons vos **Données personnelles** à la section « Pourquoi collectons-nous et traitons-nous vos Données » ci-dessous. La communication de vos **Données personnelles** s'effectue toujours à titre gracieux et sans conséquences, excepté pour la poursuite de certaines finalités.

Données d'inscription et accès aux Services connectés

Lors de votre inscription pour accéder aux **Services connectés**, nous vous demanderons de saisir ou de confirmer certaines **Données personnelles** telles que vos nom, prénom, adresse e-mail, date de naissance et numéro de téléphone portable, ainsi que d'autres informations telles que la réponse à une question de sécurité et un code PIN, afin de nous aider à établir votre identité lors de l'accès aux services depuis le **Dispositif du Véhicule** ou **Nos Sites Web** et **Application**.

Données du Véhicule

Lors de l'utilisation des **Services connectés**, nous pouvons collecter (également par voie hertzienne) des **Données de Véhicule** améliorées, telles que des données de conduite (par exemple, la situation géographique, la vitesse et les distances), le temps de fonctionnement du moteur et le temps d'arrêt, si le câble de la batterie est coupé, les diagnostics de la batterie, mouvements avec la clé sortie, une collision présumée, ainsi que des données de diagnostic telles que, mais sans s'y limiter, les niveaux d'huile et de carburant, la pression des pneus et l'état du moteur.

Ces **Données de Véhicule** peuvent vous être liées dans la mesure où elles sont associées à un **Identifiant unique** tel que le numéro d'identification du véhicule ou le NIV, ou à votre compte de **Services connectés**.

Données du Dispositif du Véhicule

Grâce au **Dispositif du Véhicule**, nous sommes en mesure de collecter et de fournir des informations sur l'état de la batterie, l'utilisation des applications natives installées sur le **Véhicule**, ainsi que sur la connexion au réseau mobile, comme lorsque vous connectez le **Dispositif** pour fournir au **Véhicule** des données de connexion.

Données collectées via l'Application

Nous pouvons collecter, via l'**Application**, des informations sur le **Dispositif** sur lequel il est installé, par exemple, l'**Identifiant Unique** et des informations sur votre emplacement. L'**Application** permet de vérifier certaines informations (par exemple, la localisation), d'effectuer certaines actions (par exemple, ouvrir les portes) ou de paramétrer des alertes (par exemple, les limites/zones géographiques) relatives au **Véhicule**.

Information sur la localisation

Nous recueillons des informations sur votre emplacement afin de fournir des **Services connectés**. Par exemple, afin de fournir une assistance routière, nous devons collecter et partager la localisation précise du **Véhicule** avec les prestataires de services d'assistance routière. Votre localisation peut être déterminée par le biais :

- des **Capteurs du Véhicule** ;
- des **Capteurs du Dispositif** lorsque vous utilisez l'**Application** ; et
- de l'**Adresse IP**.

Vous pouvez limiter notre collecte de localisation de votre **Véhicule** dans les paramètres du **Dispositif du Véhicule** (« Mode privé ») ou ceux du **Dispositif** ou de l'**Application**, comme décrit à la section « Comment contrôler vos Données et gérer vos choix » ci-dessous.

Veuillez noter que vous ne pouvez pas refuser l'utilisation des informations sur votre localisation si cela est nécessaire pour la prestation des **Services connectés** ou protéger nos intérêts et ceux de nos clients, comme expliqué ci-dessous.

Données déduites de votre activité

Nous pouvons collecter des informations supplémentaires vous concernant en fonction de vos interactions avec les **Services connectés**. Par exemple, nous pouvons comprendre votre style de conduite, les itinéraires les plus parcourus, les lieux d'intérêt, si vous préférez les services de l'un de **nos Revendeurs** ou d'un tiers en particulier, ou en fonction de votre réponse aux « alertes » d'entretien périodique du **Véhicule**, si nous devons vous le rappeler d'une autre manière.

Dans certains cas, des informations vous concernant sont collectées et combinées via votre interaction avec [nos Revendeurs](#) et/ou [nos Sites Web](#) et [Applications](#).
Dans d'autres cas, si vous nous contactez par e-mail, courrier, téléphone ou autrement concernant les [Véhicules](#) ou demandez d'autres informations, nous collectons et conservons un enregistrement de vos coordonnées, de vos communications et de nos réponses. Si vous nous contactez par téléphone, de plus amples informations vous seront fournies au cours de cet appel.



Source des Données personnelles

Lors de l'utilisation des [Services connectés](#), nous pouvons être amenés à collecter des données auprès de tiers tels que :

- Données relatives aux conducteurs autres que vous. Si vous autorisez un autre conducteur à conduire votre [Véhicule](#) et/ou à accéder ou à utiliser votre compte de [Services connectés](#), vous reconnaissez et acceptez que nous puissions mettre à disposition et collecter des données lors de leur utilisation. Comme nous ne savons pas qui est la personne utilisant les [Services connectés](#) autre que le [Client](#), toutes les informations collectées seront associées à vous/votre compte.
- Données relatives aux passagers. Prenons l'exemple d'une collision présumée du [Véhicule](#) : les [Services connectés](#) lancent après l'événement un appel d'urgence que nous et/ou les services publics d'urgence recevons, ce qui pourrait impliquer le traitement des données de vos passagers. À titre d'exemple, mais sans s'y limiter, d'autres situations pourraient inclure un changement de propriétaire, lorsque vous achetez la flotte d'une entreprise ou si vous indiquez que le conducteur n'est pas le propriétaire du [Véhicule](#).

Si vous nous fournissez les données de tiers, vous serez tenu responsable du partage de ces informations avec nous et devez être légalement autorisé à le faire (c'est-à-dire autorisé par le tiers à partager ses informations, ou pour toute autre raison légitime). Vous devez également nous indemniser intégralement contre toute plainte, réclamation ou demande d'indemnisation de dommages pouvant résulter du traitement de [Données personnelles](#) de tiers en violation de la loi applicable sur la protection des données et du traitement de vos [Données personnelles](#) mises à disposition par négligence par vous via les [Services connectés](#).

Pour votre convenance, nous indiquerons collectivement toutes les [Données personnelles](#) mentionnées jusqu'à présent comme « [Données](#) ».



Pourquoi collectons-nous et traitons-nous vos Données

Vos Données servent aux finalités suivantes :



Facilité de la collecte et correction de vos Données

Nous utilisons les données que vous nous fournissez (en particulier, les informations selon lesquelles vous êtes déjà client d'un ou de plusieurs [Constructeurs automobiles](#)) afin de mettre à jour les informations dont nous disposons sur vous en tant que propriétaire d'un de nos [Véhicules](#). Dans ces cas, nous interrogerons nos bases de données pour faciliter la mise à jour ou corriger les informations disponibles que nous avons sur vous en tant que [Client](#).

Ce traitement est fondé sur notre intérêt légitime à tenir à jour la qualité des [Données personnelles](#) des [Clients](#).



Prestation des Services connectés et assistance associée

Nous utilisons les données pour vous aider à vous connecter et à utiliser les [Services connectés](#), y compris, mais sans s'y limiter, les appels d'urgence (par exemple, eCall, assistance, assistance routière avancée), le rapport sur l'état du véhicule (VHR), le changement de propriétaire et pour répondre à vos demandes, des suggestions ou des rapports. Cet objectif comprend également des services optionnels qui vous permettent de partager l'historique et les fonctions des données du Dispositif de votre Véhicule via l'[Application](#). Lorsque certains [Services connectés](#) que vous avez choisis ne sont pas fournis directement par nous, mais par nos [Partenaires commerciaux](#), nous ne fournirons que les Données strictement nécessaires à la prestation de ces services.

Ce traitement est fondé sur l'application d'une obligation contractuelle indiquée dans les [Conditions Générales](#) ou sur des mesures précontractuelles prises à votre demande.



Partage des données du véhicule avec le constructeur automobile

Nous pouvons partager les Données du Véhicule collectées lors de la fourniture des Services Connectés avec le Constructeur Stellantis pour permettre à ce dernier d'améliorer les Véhicules et les Services Connectés ; mesurer l'efficacité de leurs services et la création de nouveaux services. Les données du véhicule sont traitées en tant que données personnelles et/ou en tant qu'informations agrégées, et ne sont donc pas associées aux données personnelles vous concernant.

Ce traitement est basé sur notre intérêt légitime à créer et maintenir des Véhicules et des services réellement utiles à nos clients.

Le traitement peut également être effectué lorsque vous avez donné votre consentement.

Une fois transmises ou collectées, vos Données pourront également être utilisées aux fins suivantes :



Respect des obligations légales et fiscales

Nous pouvons utiliser vos Données pour nous conformer aux obligations légales et fiscales (par exemple, la responsabilité du fait des produits, etc.), qui constituent la base juridique d'un tel traitement de vos Données. Ces obligations peuvent inclure la communication de certaines Données (par exemple, les [Données du Véhicule](#)) aux autorités publiques si cela est requis par la législation nationale et/ou européenne (par exemple, l'Agence

européenne pour l'environnement (AEE) conformément au règlement (UE) 2021/392) et tout avis de rappel que nous sommes tenus d'émettre en notre qualité de fabricant du **Véhicule**. Si ces avis ne sont pas requis par la loi de votre pays, nous les enverrons malgré tout, comme expliqué plus en détail à la section « Protéger nos intérêts et vos intérêts » ci-dessous.



Détection des anomalies des Services connectés ou du Véhicule

Nous pouvons utiliser vos Données, en particulier les **Données du Véhicule** et les **Données du Dispositif** du Véhicule, pour détecter et (si possible) éviter des anomalies dans les **Services connectés** ou le **Véhicule**. Nous pouvons détecter des anomalies sur la base d'un rapport que vous avez envoyé, du fait que vous préférez systématiquement consulter l'un de **Nos Revendeurs**, ou à partir des **Données du Dispositif** du Véhicule.

Ce traitement est fondé sur la nécessité de fournir les **Services connectés** de la manière et dans les délais indiqués dans les **Conditions Générales**, ainsi que sur la base de notre intérêt légitime à assurer dans la mesure du possible l'efficacité du **Véhicule**. Vous ne recevrez aucune communication à cet égard, excepté en réponse à votre rapport d'anomalie.



Protection de nos intérêts et des vôtres

Nous pouvons avoir besoin d'utiliser vos Données pour détecter, réagir et prévenir les comportements ou activités frauduleux et illégaux qui pourraient compromettre votre sécurité, notre sécurité ou celle de **Nos Revendeurs**. Cela pourrait être le cas lorsque nous devons vérifier l'expiration/l'exclusion de la garantie d'un **Véhicule**, une utilisation frauduleuse des **Services connectés** ou des demandes de service/réparation d'une personne donnée autre que le propriétaire du **Véhicule**, ce qui pourrait impliquer un changement de propriété ou un vol. Cet objectif comprend les audits et évaluations de nos opérations commerciales, les contrôles de sécurité, les contrôles financiers, le programme de gestion des dossiers et de l'information, et d'autres aspects liés à l'administration de nos activités générales, de la comptabilité, de la tenue des dossiers et des fonctions juridiques. Nous utiliserons également vos Données pour vous envoyer des communications concernant la sécurité de votre **Véhicule**/flotte (par exemple, campagnes de rappel, mises à jour logicielles, etc.), même s'il n'existe aucune exigence légale établie à cet effet dans le pays où vous vous trouvez. Veuillez noter que certaines Données du Véhicule (c'est-à-dire les données de diagnostic et les NIV sans autre association avec votre personne) seront envoyées à l'Agence Européenne pour l'Environnement (AEE) sur la base d'une mission effectuée dans l'exercice de l'autorité publique dont nous sommes investis conformément au règlement (UE) 2021/392. Il ne s'agit pas de communications promotionnelles, mais de services destinés à assurer votre sécurité lors de l'utilisation de votre **Véhicule**. Ces communications peuvent être désactivées comme expliqué à la section « Comment contrôler vos Données et gérer vos choix » ci-dessous.



Comment utilisons-nous vos données (méthode de traitement)

Les Données collectées aux fins indiquées ci-dessus sont traitées à la fois manuellement et via un traitement automatisé, par le biais de programmes et/ou d'algorithmes qui analysent des informations telles que les données déduites de votre activité. Vos données peuvent également faire l'objet d'une **Combinaison et/ou d'un Croisement**. Par exemple, cela nous permet de distinguer le propriétaire des données du **Véhicule** qui vous sont associées.



Comment pouvons-nous divulguer vos données

Nous divulguons vos Données à la liste suivante de personnes/entités (« Destinataires ») :

- **Personnes autorisées par nous** à effectuer l'une des activités liées aux données décrites dans ce document : nos employés et collaborateurs qui ont contracté une obligation de confidentialité et respectent des règles spécifiques concernant le traitement de vos Données ;
- **Nos Processeurs de données** : personnes externes auxquelles nous délégons certaines activités de traitement. Par exemple, les fournisseurs de systèmes de sécurité, les comptables et autres consultants, les fournisseurs d'hébergement de données, etc. Cette catégorie comprend également **Nos Revendeurs** et prestataires de services, qui nous aident à fournir une assistance routière, afin qu'ils puissent vous reconnaître comme notre client et vous offrir les mêmes services partout en Europe. Nous avons signé des accords avec chacun de nos **Processeurs de données** afin d'assurer le traitement de vos données avec des garanties appropriées et uniquement selon nos instructions ;
- **Administrateurs système** : nos employés ou ceux des **Processeurs de données** auxquels nous avons délégué la gestion de nos systèmes informatiques et qui sont donc en mesure d'accéder, de modifier, de suspendre ou de limiter le traitement de vos Données. Ces personnes ont été sélectionnées, formées de manière adéquate et leurs activités suivies par des systèmes qu'elles ne peuvent pas modifier, conformément aux dispositions de l'Autorité de surveillance compétente ;
- **Nos Partenaires commerciaux** : lorsque les **Services connectés** que vous avez choisis ne sont pas fournis directement par nous, mais par nos **Partenaires commerciaux**, nous ne communiquerons que les Données strictement nécessaires à la prestation de ces services. Chacun des éléments ci-dessus effectue le traitement en tant que Responsable indépendant du traitement de vos Données. Pour plus d'informations, nous vous invitons à lire leurs politiques de confidentialité que vous recevrez lorsque vous activerez leurs services.
- **Application de la loi ou toute autre autorité dont les dispositions nous engagent** : nous divulguons vos Données (y compris la localisation du **Véhicule**) à des fins d'urgence et de sécurité publique, par exemple, si nécessaire pour permettre aux forces de l'ordre, à l'assistance routière et aux premiers intervenants de vous localiser après qu'une collision présumée ait activé un appel d'urgence aux services de secours (par exemple eCall), ou pour permettre aux forces de l'ordre de localiser le **Véhicule** s'il a été signalé volé. De manière générale, lorsque nous devons nous conformer à une ordonnance judiciaire ou à une loi ou nous défendre dans le cadre d'une procédure judiciaire. Lorsqu'un gouvernement, supranational, fédéral, étatique ou gouvernemental, préfectoral ou local, un organisme statutaire, administratif ou réglementaire, un tribunal, une agence, y compris les services de police, ou toute autre autorité à travers le monde (également en dehors de votre juridiction) dont les règlements, directives, notifications, résolutions, ordonnances, décrets, injonctions, mandats, citations à comparaître ou jugements nous obligent à divulguer vos données,

nous ne partagerons pas vos données sans votre consentement, excepté si nous sommes légalement tenus de nous conformer à ces réglementations, etc.



Où se trouvent vos Données

Nous sommes une entreprise internationale et les [Services connectés](#) sont disponibles dans plusieurs juridictions à travers le monde. Cela signifie que vos Données peuvent être stockées, consultées, utilisées, traitées et divulguées en dehors de votre juridiction, y compris au sein de l'Union européenne, des États-Unis d'Amérique ou de tout autre pays où nos [Processeurs de données](#) et sous-traitants sont situés, ou où leurs serveurs ou infrastructures de cloud computing peuvent être hébergés. Nous prenons des mesures pour nous assurer que le traitement de vos Données par nos Destinataires est conforme aux lois applicables en matière de protection des données, y compris le droit de l'UE auquel nous sommes soumis. Lorsque la législation européenne sur la protection des données l'exige, les transferts de vos Données à des destinataires en dehors de l'UE seront soumis à des garanties adéquates (telles que les clauses contractuelles types de l'UE applicables aux transferts de données entre pays de l'UE et pays tiers) et/ou à d'autres dispositions légales conformément à la législation de l'UE. Pour plus d'informations sur les garanties adéquates que nous avons mises en place en matière de Données transférées vers des pays tiers, veuillez nous écrire à : dataprotectionofficer@stellantis.com



Conservation de vos Données

Les Données traitées pour les finalités indiquées ci-dessus seront conservées pendant la durée jugée strictement nécessaire à la réalisation de ces finalités. Les Données traitées dans le respect des obligations légales auxquelles nous sommes soumis sont conservées pendant la durée requise par la loi. Les Données personnelles traitées pour protéger nos intérêts et ceux de nos utilisateurs sont conservées jusqu'au moment prévu par la loi applicable pour protéger nos intérêts. Une fois la période/le critère de conservation pertinent expiré, vos Données sont effacées conformément à notre politique de conservation. Vous pouvez nous demander plus d'informations sur nos critères et notre politique de conservation des données en nous écrivant à : dataprotectionofficer@stellantis.com



Comment contrôler vos Données et gérer vos choix

À tout moment, vous pouvez demander de/d' :

- **Accéder à vos Données** : en fonction de vos interactions avec nous, nous fournirons les données que nous avons sur vous, telles que votre nom, votre âge, votre adresse électronique et vos préférences.
- **Exercer votre droit à la portabilité de vos Données personnelles** : le cas échéant, nous vous fournirons un fichier interopérable contenant les Données dont nous disposons sur vous.
- **Corriger vos Données** : par exemple, vous pouvez nous demander de modifier votre adresse électronique ou votre numéro de téléphone s'ils sont incorrects ;
- **Limiter le traitement de vos Données** : par exemple, lorsque vous estimez que le traitement de vos Données est illégal ou qu'un traitement fondé sur notre intérêt légitime n'est pas approprié ;
- **Supprimer vos Données** : par exemple, si vous ne souhaitez pas que nous conservions vos données et qu'il n'existe aucune autre raison de les conserver (par exemple, si vous n'êtes plus le propriétaire du [Véhicule](#) et ne souhaitez pas rester en contact avec nous) ;
- **S'opposer aux activités de traitement basées sur nos intérêts légitimes**
- **Retirer les activités de traitement sur la base de votre consentement**

Vous pouvez exercer l'un des droits ci-dessus ou exprimer toute préoccupation ou déposer une plainte concernant notre utilisation de vos données directement sur : <https://privacyportal.stellantis.com>.

À tout moment, vous pouvez également :



- contacter notre Délégué à la protection des données (DPO) à : dataprotectionofficer@stellantis.com
- contacter l'Autorité de contrôle compétente, vous trouverez ici la liste de toutes les Autorités de contrôle par pays https://edpb.europa.eu/about-edpb/board/members_en
- examiner et mettre à jour une grande partie des données que vous avez soumises en allant sur votre compte et en mettant à jour les informations de votre profil. Veuillez noter que nous pouvons conserver des copies des informations que vous avez mises à jour, modifiées ou supprimées, dans la mesure permise, dans nos dossiers commerciaux et dans le cours normal de nos activités commerciales, tel que permis ou requis par la loi applicable. Vous pouvez également accéder aux rapports sur l'état du Véhicule et à la localisation du Véhicule en allant dans votre compte de services.
- arrêter la transmission et la collecte à distance des [Données du Véhicule](#) depuis votre [Véhicule](#), à l'exception des services d'urgence et d'assistance routière et des services compatibles Wi-Fi. Certains systèmes de sécurité, de diagnostic et autres systèmes embarqués peuvent continuer à générer et à stocker des informations sur les performances, la sécurité et les diagnostics, auxquelles peuvent accéder les Revendeurs indépendants et autres qui entretiennent votre véhicule.
- vous désabonner de l'essai gratuit et de l'accès à certains services tiers avec abonnement, y compris SiriusXM Radio et le point d'accès Wi-Fi. Si vous souscrivez à ces services tiers à l'issue de votre essai gratuit, vous devez directement contacter ces [Partenaires commerciaux](#) si vous souhaitez résilier ultérieurement votre abonnement tiers.

Comment protégeons-nous vos Données

Nous prenons des précautions raisonnables d'un point de vue physique, technologique et organisationnel pour éviter la perte, l'utilisation abusive ou la modification des Données sous notre contrôle. Par exemple :

- Nous veillons à ce que vos Données ne soient consultées et utilisées que par, transférées ou divulguées aux destinataires qui ont besoin d'avoir accès à ces Données.
- Nous limitons également le volume de Données accessibles, transférées ou divulguées aux Destinataires uniquement à ce qui est nécessaire afin d'atteindre les objectifs ou tâches spécifiques effectuées par le Destinataire.
- Les ordinateurs et serveurs sur lesquels vos données sont stockées sont conservés dans un environnement sécurisé, sont contrôlés par mot de passe avec un accès limité et équipés de pare-feu et d'antivirus conformes aux normes de l'industrie.

- Les copies papier de tous les documents contenant vos Données (le cas échéant) sont également conservées dans un endroit sécurisé.
- Nous détruisons les copies papier des documents contenant vos Données qui ne sont plus nécessaires.
- Lors de la destruction de Données enregistrées et stockées sous forme de fichiers électroniques qui ne sont plus nécessaires, nous nous assurons qu'une méthode technique (par exemple, formatage de bas niveau) garantisse que les enregistrements ne peuvent pas être reproduits.
- Les ordinateurs portables, clés USB, téléphones portables et autres appareils électroniques sans fil utilisés par nos employés qui ont accès à vos Données sont protégés. Nous encourageons les employés à ne pas stocker vos Données sur ces appareils, sauf si cela leur est raisonnablement nécessaire pour effectuer une tâche spécifique, comme indiqué dans la présente Politique de confidentialité.
- Nous formons nos employés à se conformer à cette Politique de confidentialité et menons des activités de surveillance pour assurer une conformité continue et déterminer l'efficacité de nos pratiques de gestion de la confidentialité.
- Tout [Processeur de données](#) auquel nous faisons appel est contractuellement tenu de conserver et protéger vos Données en utilisant des mesures substantiellement similaires à celles énoncées dans la présente Politique de confidentialité ou requises par la loi applicable sur la Protection des données.

Dans le cas où la législation applicable l'exige, une violation de la sécurité entraînant la destruction accidentelle ou illicite, la perte, l'altération, la divulgation non autorisée ou l'accès aux Données transmises, stockées ou autrement traitées, vous sera notifiée, ainsi qu'aux autorités compétentes en matière de protection des données si nécessaire (par exemple, excepté si les Données ne sont intelligibles pour quiconque ou que la violation n'est pas susceptible d'entraîner un risque pour vos droits et libertés et ceux d'autrui).

Les Clients sont responsables du maintien de la sécurité de tout mot de passe, identifiant ou autre forme d'authentification impliquée dans l'obtention de l'accès aux Services connectés et à leur compte. Afin de vous protéger, vous et vos données, nous pouvons suspendre votre utilisation à l'un des Services connectés, sans préavis, dans l'attente d'une enquête, si un problème de sécurité survient. L'accès et l'utilisation des zones protégées par mot de passe et/ou sécurisées de l'un des Services connectés ou de votre compte associé sont limités uniquement aux utilisateurs autorisés. L'accès non autorisé à ces zones est interdit et peut entraîner des poursuites pénales ou civiles.

Ce que cette politique de confidentialité ne couvre pas

Cette politique de confidentialité explique et couvre le traitement que nous effectuons en tant que contrôleur de données.
 Cette politique de confidentialité ne couvre pas le traitement effectué par des sujets autres que nous, y compris et en particulier :

- les traitements effectués par Notre Réseau ;
- les traitements effectués par les Constructeurs automobiles en tant que Responsables de traitement indépendants ;
- les traitements réalisés par d'autres Partenaires Commerciaux en tant que Responsables de Traitement indépendants de certains Services Connectés complémentaires.
- le traitement effectué par les opérateurs nationaux des numéros d'urgence en cas d'appels d'urgence (eCall) ;
- les traitements effectués par les autorités réglementaires, les forces de l'ordre ou d'autres entités judiciaires ou gouvernementales.

Dans ces cas, nous ne sommes pas responsables de tout traitement de vos données qui n'est pas couvert par la présente politique de confidentialité.

Utilisation des données à d'autres fins

Si nous devons traiter vos Données différemment ou à des fins autres que celles indiquées dans les présentes, vous recevrez une notification spécifique avant le début de ce traitement.

Modifications de la Politique de confidentialité

Nous nous réservons le droit d'adapter et/ou de modifier cette politique de confidentialité à tout moment. Nous vous informerons de toute adaptation/changement substantiel.

Licence

Les icônes illustrées dans cette Police sont des « [Icônes de Protection des données](#) » par [Maastricht University European Centre on Privacy and Cybersecurity \(ECPC\) CC BY 4.0](#).

Définitions

Informations agrégées : fait référence à des informations statistiques vous concernant qui ne contiennent pas vos Données personnelles.

Application : désigne toute application mobile du Constructeur automobile pour les Services connectés.

Marque : désigne soit Fiat, Fiat Professional, Alfa Romeo, Lancia, Abarth, Peugeot, Citroën, DS Automobiles, Vauxhall ou Opel (selon le cas).

Constructeur automobile : désigne individuellement ou collectivement les entités suivantes agissant en tant que constructeur de Véhicules : STELLANTIS EUROPE S.p.A C.so Agnelli 200 - 10135 Turin, Italie ; Stellantis Auto S.A., 2-10 Boulevard de l'Europe, F-78300 Poissy, France ; Opel Automobile GmbH, Bahnhofspatz, D-65423 Rüsselsheim am Main, Allemagne. Aux fins de la présente politique de confidentialité, le constructeur automobile est le fabricant d'une marque de véhicule spécifique, actuellement comme suit : Stellantis Europe S.p.A. pour Fiat, Fiat Professional, Alfa Romeo, Lancia, Abarth et Jeep ; PSA Automobiles SA (Stellantis Auto S.A.S.) pour Peugeot, Citroën et DS ; Opel Automobile GmbH pour Opel et Vauxhall.

Combinaison et/ou Croisement : il s'agit de l'ensemble des opérations entièrement automatisées et non automatisées que nous combinons avec les Données déduites de votre activité, les Données fournies par vous pour fournir les Services connectés.

Partenaires commerciaux : désigne les entités tierces auxquelles nous communiquons les Données strictement nécessaires à la prestation des Services connectés dont vous avez fait la demande, mais que nous ne fournissons pas directement (ex. connexion Internet du Véhicule). Nous ne communiquerons que les Données strictement nécessaires à la prestation de ces services. Chacun des éléments ci-dessus effectue le traitement en tant que Responsable indépendant du traitement de vos Données.

Services connectés : désigne l'ensemble des services décrits dans les Conditions Générales du Responsable du traitement, ainsi que les services standard et optionnels, s'ils sont activés.

Client : désigne la personne ayant signé les Conditions Générales des Services connectés.

Contrôleur des données : désigne la personne morale, l'autorité publique, le service ou toute autre entité qui, individuellement ou collectivement, détermine les finalités et les moyens du traitement de vos Données personnelles. Dans d'autres cas, il est précédé du mot « indépendant » (par exemple « Contrôleur de données indépendant ») pour indiquer que vos Données personnelles sont traitées par une personne autre que le Contrôleur de données.

Processeur de données : fait référence à une entité que nous engageons pour traiter vos Données personnelles uniquement pour le compte et conformément aux instructions écrites du Contrôleur de données.

Capteurs du dispositif : selon votre Dispositif, ce sont des capteurs tels que des accéléromètres, gyroscopes, Bluetooth, Wi-Fi et GPS qui, d'une manière ou d'une autre, partagent les informations qu'ils collectent via le Dispositif et donc via l'Application. S'ils sont activés par les paramètres du Dispositif, ceux-ci nous permettent d'obtenir des informations sur votre localisation.

Dispositif : désigne le Dispositif électronique (par ex. : smartphone, smartwatch) sur lequel vous avez téléchargé l'Application et/ou avec lequel vous accédez aux Services connectés.

Conditions générales : désignent les « Conditions générales des services basés sur la connectivité » que vous avez signées lors de l'activation des Services connectés, qui sont toujours disponibles sur Nos sites Web et Application.

Nos Revendeurs : il s'agit des Revendeurs avec lesquels le Responsable du traitement a conclu des accords commerciaux pour la vente de ses véhicules et flottes, et qui fournissent des services d'assistance.

Nos Sites Web : incluent nos pages de réseaux sociaux et certaines sections des sites Web de nos revendeurs où la Politique de confidentialité du constructeur automobile est disponible.

Données personnelles : désigne toute information relative à une personne physique identifiée ou identifiable. Les exemples incluent l'adresse électronique (si elle fait référence à un ou plusieurs aspects d'un individu), le nom et le prénom, une pièce d'identité, un numéro de téléphone portable ou des identifiants uniques tels qu'un numéro d'identification de véhicule VIN).

Identifiants uniques : désigne les informations qui vous identifient de manière unique ou par lesquelles vous pouvez être identifié. Sur un véhicule, les identifiants uniques sont le numéro de plaque d'immatriculation et le numéro d'identification du véhicule (VIN).

Données du Véhicule : désigne toutes les données techniques, de diagnostic et du monde réel qu'il est possible de collecter via le Dispositif du Véhicule installé sur celui-ci (par ex., les données de diagnostic telles que la consommation d'huile, de carburant et/ou d'énergie). Les Données du Véhicule sont généralement des informations agrégées, sauf si elles sont associées à des Données personnelles vous concernant.

Dispositif du Véhicule : désigne individuellement ou collectivement un dispositif capable de collecter des Données Véhicule et le Dispositif télématique (et carte SIM associée) installé sur le Véhicule et mieux décrit dans les Conditions Générales.

Capteurs du Véhicule : ce sont des capteurs tels que le Wi-Fi et le GPS qui, d'une manière ou d'une autre, partagent les informations qu'ils collectent via le Dispositif du Véhicule.

Véhicule : fait référence à un véhicule de marque Stellantis.
